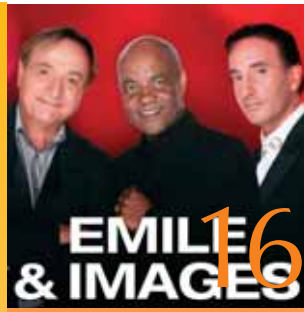




Pétition pour la préservation du bois de Laerbeek



Conférence handicap et logement



20 novembre 2010 Bal des Sports

Jette Info

n° 180

25 novembre 2010 Journée mondiale contre la violence envers les femmes



A l'occasion de la Journée mondiale pour l'élimination de la violence envers les femmes, nous nous penchons sur un problème de société qui mérite bien au moins 24 heures dans l'année. Les Nations Unies estiment que, à l'échelle de la planète, près de 70% de la gent féminine a été confronté au moins une fois à une forme de violence en raison de son genre. Le recours à la violence marque une tentative inadmissible de prise de contrôle d'un être sur un autre.

En Belgique, au Mali ou au Bangladesh, dans le confort feutré d'une jolie villa ou dans la rue,... les femmes et les filles méritent le respect, au même titre que les hommes.

p. 6 & 7

Echos du conseil communal...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du conseil communal du 29 septembre 2010.

Prestation de serment de Madame Nsikungu Akhiet

La conseillère communale Amal Meqor a démissionné de son mandat le 30 octobre dernier. Il a donc été demandé à Mauricette Nsikungu Akhiet, première suppléante sur la même liste qu'Amal Meqor, de lui succéder au sein du conseil communal. Elle a accepté le mandat et a prêté serment devant le bourgmestre Hervé Doyen qui lui a souhaité la bienvenue au sein de cette assemblée.

Campagne de stérilisation des chats errants

Les conseillers communaux ont donné leur assentiment au démarrage d'une campagne de stérilisation des chats errants. Avec le soutien financier de la Région de Bruxelles-Capitale, la commune de Jette veut faire baisser la population de chats errants dans nos rues. Elle pourra pour cela compter sur l'asbl Chats Libres qui apportera une aide logistique et qui procèdera aux stérilisations. Vous trouverez plus de renseignements à ce sujet en page 11.

Charte de la Diversité

Le conseil communal a décidé de signer la « Charte de la Diversité » dans le secteur public de la Région de Bruxelles-Capitale. Vous trouverez plus d'infos sur cette charte dans le Jette Info de décembre.

La prochaine séance du conseil communal aura lieu le mercredi 24 novembre à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur www.irisbox.irisnet.be. Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.

La violence n'a pas sa place dans notre société



1 femme sur 5 est confrontée à la violence conjugale. Un chiffre effroyablement haut. Les enfants aussi doivent trop souvent subir la violence, tout comme les seniors et même les hommes pour lesquels la violence prend souvent la forme d'abus psychologiques. Il s'agit chaque fois de comportements répréhensibles, qui s'accompagnent de violence ou de menace de violence et peuvent avoir des conséquences désastreuses pour la victime.

La violence domestique survient plus souvent que ce que l'on croit. Cette violence peut être physique, sexuelle ou psychologique. Elle ne se fonde pas sur des faits isolés mais s'installe progressivement par le biais de petites humiliations, obsession croissante de contrôle, utilisation abusive de la force et puis, après, la première gifle. Cela se produit dans tous les milieux socio-économiques, indépendamment du statut social, de l'âge, du niveau d'étude, de la profession, de l'origine ou de la croyance.

Les commentaires blessants, les humiliations, les coups, les abus sexuels,... Tous ont des répercussions néfastes sur les personnes impliquées, à court comme à long terme. La violence familiale mine l'estime de soi, isole les victimes, complique les relations futures,... sans parler de la douleur physique.

Il est important que les autorités publiques adoptent une position claire sur cette problématique. En tant qu'administration communale, nous rejetons toute forme de violence. Cette problématique devient d'autant plus aigüe lorsqu'elle touche des personnes vulnérables telles que les seniors, les enfants ou les femmes.

Avec notre dossier sur la violence conjugale, nous voulons faire la lumière sur ce problème, avec des informations de fond, des chiffres, des renseignements sur les organisations qui viennent en aide aux victimes,... La bande dessinée que vous trouvez ce mois-ci avec votre journal communal nous aide à faire comprendre ce message. Sans qu'il ne soit nécessaire d'utiliser beaucoup de mots, quelques situations spécifiques montrent que la violence est inadmissible. Pas uniquement les coups et les menaces, mais aussi les insultes et les remarques dégradantes.

Le respect de chacun devrait occuper une place centrale dans notre société et toute forme de violence devrait être bannie. Travaillons donc tous ensemble pour une société sans violence.

Hervé Doyen, votre député-bourgmestre

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux

SERVICES Démographie, Etat civil et GEFICO (Gestion financière et comptable):

lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 19h

Autres services:

lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 16h

A l'exception du service Gestion du territoire (Urbanisme):
fermé le mardi

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Essegem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Pétition pour la préservation du bois du Laerbeek

L'élargissement du ring provoquerait la disparition d'une partie du domaine naturel



Le gouvernement flamand a pour projet d'élargir le grand ring autour de Bruxelles et le faire passer de six à seize bandes de circulation. Cette décision devrait apporter une solution aux problèmes croissants de pression automobile et d'engorgement du trafic.

Pour ce faire, 5 hectares du bois du Laerbeek, un domaine naturel protégé, devront disparaître. Ce précieux domaine naturel, avec une faune et une flore uniques, doit absolument être préservé. C'est pourquoi la commune de Jette, à l'initiative de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere, fait déjà tout ce qui est possible pour s'opposer à ce projet. Si vous êtes d'accord avec nous, vous pouvez signer la pétition sur le site internet www.jette.be/petition



L'extension du ring ne provoquera pas uniquement la perte d'un domaine naturel unique, elle produirait également un effet d'aspiration par lequel la circulation, d'ici dix ans, serait tout aussi dense qu'aujourd'hui mais avec plus de CO2, davantage de particules fines, plus de nuisances sonores,...

L'élargissement du ring aurait donc des conséquences néfastes sur notre santé, la faune et la flore et engendrerait encore plus de circulation automobile. Cela, alors qu'il existe suffisamment de mesures alternatives pour limiter ou fluidifier le trafic. Rendre les transports en commun ou le carsharing financièrement attractifs pour les travailleurs, limiter les avantages fiscaux liés aux voitures d'entreprise, favoriser les horaires de travail flexibles,...

27 novembre 2010

Inauguration et promenade nature

Le 27 novembre 2010, à 11h, l'administration communale inaugurerait deux panneaux dans le bois du Laerbeek contre l'extension du ring et en faveur de la préservation du bois du Laerbeek. Cette inauguration sera combinée à une promenade dans le bois du Laerbeek, pour faire découvrir à tous les participants les magnifiques faune et flore dont recèle ce domaine naturel.

Chacun est le bienvenu au chalet du Laerbeek pour l'inauguration des panneaux suivie d'une promenade nature qui s'achèvera dans les jardins du Laerbeek pour un verre de l'amitié. Plus il y aura de monde, plus cette action aura de l'impact.

Pétition pour la préservation du bois du Laerbeek

Signez la pétition

www.jette.be/petition



Le service Démographie inaccessible le 14 décembre 2010

Le service Démographie (Population) sera exceptionnellement fermé au public le mardi 14 décembre 2010 afin de permettre le passage à un nouveau système informatique.

Par conséquent, aucun document (passeport, carte d'identité, permis de conduire,...) ne sera délivré ce jour-là et aucune procédure administrative (inscription dans la commune) ne pourra être accomplie. Les personnes qui se présenteront à La Maison communale pour accomplir une de ces démarches ne pourront être accueillies et devront se présenter un autre jour. Pensez-y !

Rectification Vivre à Jette

Permanence du bourgmestre

Une petite erreur s'est glissée dans l'annuaire commercial Vivre à Jette. L'heure des permanences du bourgmestre qui y est mentionné n'est pas correct. Voici les données exactes :

Permanence du bourgmestre Hervé Doyen

Jeu de 16h30 à 18h

Chaussée de Wemmel 100

Un emploi dans le secteur public...

Modalités de contact:

- Vous trouverez les profils détaillés de ces fonctions sur notre site http://www.jette.be/fr/08_economie/offreemploi/annonce.htm

- Veuillez nous faire parvenir votre curriculum vitae et lettre de motivation par mail à jobs@jette.irisnet.be, par fax au 02.422.31.95 ou par courrier : Administration communale de Jette - Service GRH (Cellule Recrutement & Sélection) - Chaussée de Wemmel 100 - B-1090 Jette

Nous vous invitons également à consulter régulièrement le site internet communal à l'adresse <http://www.jette.be/> rubrique "Economie et emploi" pour accéder aux recrutements en cours.



L'Administration communale de Jette engage (h/f):

Responsable de la cellule chargée de la population d'origine étrangère (m/f)

- niveau A (secrétaire d'administration) / ou B (secrétaire administratif) - Contrat à durée indéterminée - temps plein - en vue d'un engagement début 2011

- Master/Licence en Droit ou Bachelor/Graduat en Droit ou en Sciences humaines et/ou expérience en droit des étrangers ou expérience juridique au sens large permettant de développer rapidement une maîtrise fonctionnelle du droit des étrangers

Médiateur scolaire (m/f)

- niveau B (secrétaire technique) - Contrat à durée indéterminée - temps plein - en vue d'un engagement fin 2010
- Bachelor/Graduat à orientation psychosociale

Gardien de l'espace public (m/f)

- niveau D (adjoint ouvrier) ou E (ouvrier auxiliaire) - Contrat à durée indéterminée - temps plein - en vue d'un engagement début 2011
- Diplôme d'Enseignement Secondaire Inférieur (C.E.S.I.) ou pas de diplôme (pour le niveau E)
- Expérience en lien avec la fonction

Jette bevordert gelijke kansen. Kwaliteit van mensen zijn doorslaggevend, ongeacht geslacht, seksuele gerardheid, leeftijd, afkomst of handicap.

L'aide familiale... distinguer le commercial du social

Le secteur de l'aide à domicile est en vogue ; les boutiques « titres-services » se proclamant de l'aide aux familles poussent comme des champignons. Mais l'aide familiale, c'est bien plus que le repassage ou les courses. Le Centre public d'Action sociale (CPAS) de Jette se charge de fournir de l'aide à qui en fait la demande. C'est l'occasion de préciser les rôles des uns et des autres.

Les boutiques « titres-services » proposent des services d'aide principalement ménagère, c'est-à-dire qui se limitent au nettoyage, au repassage, aux petits travaux de jardinage et aux courses. Le service ne sort pas de ce cadre et coûte 7,50 EUR/heure prestée (5,25 EUR après déduction), indépendamment des revenus des clients qui y ont recours. Compte tenu du rythme de notre société actuelle, cela est tout indiqué pour les personnes actives ou les seniors autonomes. Mais cela reste une activité commerciale basée sur la logique service/paiement.

L'humain avant tout

Le service d'Aide aux Familles du CPAS de Jette a une toute autre vocation : il s'intéresse à la personne dans son environnement social. Ainsi, chaque intervention est suivie par un(e) assistant(e) social(e) qui vérifie la situation du demandeur. Parce que l'objectif de ce service du CPAS est de veiller à conserver aussi longtemps que possible l'autonomie de ses usagers, l'équipe du CPAS travaille avec un véritable réseau social : infirmiers(-ères), kinés, coiffeurs,...

Il n'est pas nécessaire d'être au bord du gouffre pour s'adresser au service d'Aide aux Familles du CPAS. Une situation difficile, qu'elle soit ponctuelle ou prolongée, peut justifier le fait d'y avoir recours. La tarification se fait en fonction des revenus du demandeur.



Renseignements : service d'Aide aux Familles du CPAS de Jette – rue de l'Eglise Saint-Pierre 47 à 1090 Jette – 02.422.46.92.

Le CPAS, diversité d'actions pour une mission sociale

Le Centre public d'Action sociale, dans la rue de l'Eglise Saint-Pierre 47, joue un rôle déterminant dans notre système de protection sociale. Sa première mission est de veiller à ce que chaque personne qui réside dans la commune où le CPAS est actif puisse vivre conformément à la dignité humaine.

Si, en raison de difficultés qu'elle traverse, une personne n'a plus les moyens de subvenir à ses besoins pour se nourrir, se vêtir, se loger, assurer son hygiène, ou avoir accès aux soins de santé, le CPAS sera là pour l'aider. En cas de besoin, l'intervention du CPAS peut prendre une multitude de formes. L'aide apportée par le centre peut être palliative, curative ou préventive. Elle peut être matérielle, sociale, médicale, médico-sociale ou même psychologique. Aide financière, avances sur pensions alimentaires, mise à l'emploi, médiation de dettes, aide psychosociale, aide juridique, logement, aide médicale, soins à domicile, accueil dans un centre d'aide,... sont autant d'actions qui peuvent être mises en place pour soutenir les personnes qui font appel au CPAS. Cette aide

sociale est un système de protection pour les personnes et les familles qui n'ont plus les moyens suffisants pour mener une vie digne (par exemple suite à une faillite, une maladie, une perte d'emploi, des problèmes familiaux, etc.)

Le CPAS examine toute demande d'aide sociale et propose les moyens les plus appropriés pour satisfaire la demande. Il peut être actif dans une multitude de domaines: l'emploi et l'insertion professionnelle, le logement, les personnes âgées, la jeunesse, l'enfance et les problèmes familiaux, etc.

Renseignements: Centre public d'Action sociale (CPAS) – rue de l'Eglise Saint-Pierre 47 – 1090 Jette – Tél.: 02.422.46.11

Deux femmes au sommet de l'administration

L'année 2010 a vu l'accession de deux femmes aux plus hauts échelons de l'administration du Centre public d'Action sociale. Dominique Bernard et Nathalie Leherte sont respectivement Secrétaire et Receveuse du CPAS. Rencontre avec ces deux gestionnaires dynamiques.

La jeunesse en action



Malgré son jeune âge, Nathalie Leherte a l'assurance qu'apportent des années d'expérience. Il faut dire que, à 27 ans, cette licenciée en Economie de l'UCL a déjà un solide bagage professionnel derrière elle. Entrée au CPAS de Jette en mars 2005, son diplôme à peine en poche, la Receveuse a fait ses premiers pas au sein du service de la Recette sous les ordres de son prédécesseur Luc Boisschot. Elle a eu le temps d'évoluer et d'apprendre les rouages d'une fonction que Luc Boisschot devait quitter pour la pension au 31 décembre 2009. La passation de pouvoir ne s'est toutefois pas faite sans contrôle. Service public oblige, Nathalie Leherte a dû participer à des examens de recrutement en vue d'assumer la reprise du poste vacant. Ces examens réussis, la nouvelle Receveuse du CPAS est entrée en fonction au 1er janvier de cette année. Heureux hasard de calendrier pour Nathalie Leherte qui a relevé le défi.

Plus que son âge, c'est sa sagesse qui impressionne. Loin de voir dans son jeune âge un handicap à la poursuite d'une telle fonction, la jeune femme envi-

sage son métier d'un œil à la fois serein et déterminé. D'autant plus que l'on assiste « à une nouvelle vague de jeunes receveurs », dit-elle. « Il est important de pouvoir compter sur l'expérience de ses pairs. Le réseau et les contacts bilatéraux que l'on peut avoir au sein de la Fédération des Receveurs soulagent un petit peu la solitude qui accompagne la position de Receveur. »

Lorsque Nathalie Leherte dit que « la maturité viendra avec le temps », on est tenté de dire qu'elle l'a déjà atteinte tant la Receveuse, à la tête d'un service de 6 personnes, a l'air d'avoir les choses sous contrôle.

Une femme aux nombreuses vies

Face à la carrière débutante de Nathalie Leherte, Dominique Bernard oppose un parcours parsemé de défis et d'expériences multiples. Née en 1964 et licenciée en Economie et en Droit de l'Université de Gand, la nouvelle Secrétaire du CPAS de Jette a débuté sa carrière en tant qu'assistante universitaire en économie. Elle a eu la volonté de continuer son chemin académique avec une thèse de doctorat mais a préféré poursuivre par une licence en Droit et une inscription au Barreau.

Son premier contact avec le monde des CPAS s'est déroulé à Bruxelles-Ville. S'en sont suivis des emplois aux CPAS de Linkebeek et de Rhode-Saint-Genèse, un travail de juriste au cabinet de la ministre bruxelloise du Budget Annemie Neyts. Quasiment tous en même temps !

Au sommet de l'administration du CPAS de Jette depuis le 16 août 2010, Dominique Bernard a sauté sur l'occasion qui se présentait de diriger un CPAS bruxellois, avec une vision aux antipodes de ce qu'elle avait pu voir jusqu'alors. Le changement semble être toujours bienvenu pour cette native de Gand. A l'aune de l'énergie déployée jusqu'à présent et du bagage professionnel qui est le sien, la Secrétaire entend assumer pleinement sa nouvelle mission, qui, selon elle, est avant tout « celle d'une directrice d'administration, de chef du personnel ». A cet égard, la vision proposée par Dominique Bernard est illustrative du tournant effectué ces dernières années dans le service public.

Ainsi, elle conçoit sa fonction comme un savant mélange de 4 composantes essentielles à une bonne gestion : gestionnaire économique (dans la mesure où il faut livrer les prestations dont les Jettois ont besoin et tenir compte de la satisfaction des usagers), gestionnaire de l'expertise (car il faut savoir trouver les experts susceptibles de faire face à des demandes d'usagers de plus en plus complexes), acteur de « networking social » (parce que le CPAS n'est pas un acteur isolé dans la problématique qu'il traite et qu'il est donc nécessaire de



nouer des contacts avec d'autres instances) et le coach (à l'écoute des mandataires pour une collaboration efficace).

Souhaitons beaucoup de succès à ces deux dames.

Un jour pour lutter contre la violence envers les femmes...



Saviez-vous que les Nations Unies avaient décrété le 25 novembre « Journée mondiale de lutte contre la violence envers les femmes », en commémoration du meurtre brutal de trois activistes politiques en République dominicaine en 1960 ?

Trois femmes furent exécutées en vertu de la loi martiale en cours en République dominicaine. Les trois sœurs (Patria, Minerva et Antonia Mirabal) conduisaient l'opposition contre le dictateur Rafael Leónidas Trujillo. L'exécution des sœurs a provoqué une vague d'indignation et de violence dans le pays. Six mois plus tard, la colère populaire menait à l'assassinat de Trujillo.

Cinquante ans plus tard, des femmes et des filles à travers le monde ont toujours à subir une forme ou l'autre de brutalité physique, sexuelle et psychologique, indifféremment de leurs revenus, leur classe sociale ou leur culture.

Citoyennes de seconde classe, Etat complaisant

Un jour ne suffit malheureusement pas pour mettre en lumière la violence la plus universelle et uniformément partagée à l'échelle du globe : celle qui vise le «deuxième sexe».

Le problème dans l'élimination de la violence contre les femmes est que celle-ci est souvent institutionnalisée. Ce sont les structures de l'Etat, garant de la sécurité des citoyens, qui font défaut lorsqu'il s'agit de donner aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes. En revanche, la question des devoirs ne se pose pas, ni celle de la responsabilité supposée des personnes de sexe féminin dans les tourments qui les accablent. Qu'ont en commun les crimes d'honneur, les viols perpétrés en masse lors des conflits armés, le refus d'autoriser les femmes à hériter, les mariages de gamines de 7-8 ans avec des «maris» qui pourraient être leurs grands-pères, la lapidation des femmes soupçonnées d'adultère, les brûlures au vitriol des fiancées dont la dot est jugée trop maigre, l'excision de jeunes filles prépubères,...? La faillite voire la complicité de l'Etat qui



fait des femmes des citoyennes de seconde classe. Ces violences participent d'une même vision des rapports de genre : « elle » ne vaut pas « il », voire « elle » ne peut qu'appartenir à « il ».

Ces exemples justifient la tenue d'une Journée mondiale de sensibilisation. Mais que la distance qui sépare notre pays des contrées où ces brutalités sont perpétrées ne nous fasse pas nous endormir sur nos lauriers. Il a fallu attendre 1989 pour que le viol conjugal soit criminalisé en Belgique. Et savez-vous depuis quand les femmes peuvent ouvrir un compte bancaire sans l'autorisation de leur époux? 1973!

Les petites phrases assassines, les gestes déplacés, les blagues sexistes et les rires gras à prendre au second degré blessent et ... remettent à leur place les audacieuses.

La violence envers les femmes, partout dans le monde, résulte du déni de considérer la moitié de l'humanité comme un égal. Toute violence part de là.

Le foyer... lieu privilégié de violence

Le domicile n'est donc pas toujours le foyer où l'on se ressource, l'endroit où l'on est le plus en sécurité.

La violence intrafamiliale touche tout le système familial (partenaires, enfants, proches) et naît la plupart du temps dans le couple. Elle se caractérise par des comportements répétitifs basés sur la contrainte auxquels recourt un individu afin d'obtenir et de maintenir un pouvoir et un contrôle sur un membre de la famille.

Cette violence peut être économique (contrôle excessif des dépenses de l'autre, etc.), administrative (priver l'autre de ses documents d'identité pour limiter ses mouvements,...), physique (bousculer, casser la vaisselle, secouer, frapper, etc.), psychologique (surveiller, humilier, menacer, etc.), sexuelle (ne pas tenir compte du désir de l'autre, obliger l'autre à avoir des rapports sexuels non souhaités, etc.) et/ou verbale (insulter, crier, etc.).

A quelles portes frapper ? En cas d'extrême urgence :

Police fédérale : 101
Appel d'urgence européen : 112

Soutien, aide adaptée à vos besoins (écoute, dépôt de plainte, logement d'urgence, etc.) et suivi des démarches judiciaires :

**Bureau d'aide aux victimes
de la commune de Jette (SAVMMA)**
place Cardinal Mercier 11 à 1090 Jette : 02.423.14.50

**Service jeunesse et famille
de la zone de police Bruxelles-Ouest**
Avenue de Roovere 3 à 1080 Molenbeek-Saint-Jean : 02/412.64.65

Pour protéger vos enfants:

Ecoute-Enfant de la Communauté française
(joignable de 9h à 24h): 103

Pour s'en sortir seul ou ensemble:

**Centre de prévention
des violences conjugales et familiales**
rue Blanche, 29 à 1060 Saint-Gilles : 02/539.27.44

L'administration communale a édité un dépliant au sujet de la violence intrafamiliale. Vous pouvez l'obtenir auprès de Laurence Berger, service Egalité des chances – chaussée de Wemmel 100 à 1090 Bruxelles - tél.: 02.422.31.26 - email: lberger@jette.irisnet.be

Une BD pour l'égalité des chances

La commune de Jette s'investit pleinement dans l'égalité entre tous les citoyens. C'est dans le cadre de la promotion de l'égalité des chances que l'administration communale, à l'initiative de l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere, a décidé de publier 3 planches de bande dessinée destinées à ouvrir les yeux sur des problèmes cruciaux de société que sont : la violence envers les femmes, les stéréotypes à l'encontre des personnes handicapées et la discrimination raciale.

Ce mois-ci, la première planche se calque à l'actualité du 25 novembre 2010, Journée mondiale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

Les quatre saynètes reproduites (à la maison, au travail, dans la rue, dans le sport) se passent délibérément dans nos contrées. Il n'est en effet pas nécessaire de parcourir des kilomètres pour se trouver confronté(e) à des situations de violence et d'atteinte à la dignité humaine. La petite fille, l'adolescente et les femmes dépeintes dans cette BD sont proches de nous, permettent une identification ; certaines lectrices s'y reconnaîtront même un instant. La violence envers les femmes prend une multitude de formes. Cependant, qu'elle soit verbale, physique, sexuelle, psychologique, financière, administrative, elle tire sa source dans le refus de considérer le sexe « faible » comme étant aussi valable que le sexe « fort ».

Que cette première BD, et celles qui suivront dans les mois à venir, vous secoue, vous interpelle, vous mette mal à l'aise... vous fasse réfléchir et parler.



Groupe de parole pour femmes victimes de violences conjugales



Le service communal d'aide aux victimes organise un groupe de parole destiné aux femmes victimes de violences conjugales. Des femmes disposent d'un espace où discuter, entre elles, de leurs expériences et de leurs manières de faire face à ce problème.

Le groupe de parole est un espace qui permet d'exprimer ce que chacune vit, ressent et comprend dans une atmosphère d'écoute et de non-jugement et en toute confidentialité. Deux travailleuses sociales du service d'assistance aux victimes, formées à l'écoute et à la victimologie, animent le groupe de parole.

Cette initiative s'adresse aux femmes victimes de violences physiques, morales, psychologiques, sexuelles, sociales et économiques de la part de la personne avec laquelle elles vivent ou ont cohabité et avec qui elles entretiennent ou ont entretenu

une relation durable.

Le but de ce groupe de parole est d'offrir aux femmes concernées la possibilité de se parler et s'écouter, de favoriser l'expression du vécu et de ressortir plus fortes des rencontres avec d'autres personnes vivant une situation de violence conjugale. Ce travail en petit groupe de maximum 6 femmes permet de reprendre confiance en soi et en ses capacités.

Il est demandé aux personnes qui intègrent le groupe de respecter une règle de constance et de

régularité et d'aller jusqu'au bout des 5 ou 6 séances proposées.

La participation à ces groupes est gratuite. L'inscription est obligatoire. Un entretien préalable individuel avec les animatrices sera organisé. Il aura pour but de faire connaissance et de cerner les attentes des futures participantes.

Renseignements et inscriptions: service communal d'aide aux victimes – Caroline Fierens et Sandrine Van der Beken – 02.423.14.56 et 02.423.14.58.

Les hommes n'échappent pas à la violence

Un homme qui frappe sa compagne est coupable de violence domestique mais une femme qui fait quotidiennement subir les pires humiliations à son compagnon est encore trop souvent décrite comme ayant un « caractère difficile ». La violence psychologique d'une femme contre un homme demeure un tabou dans notre société. Il s'agit pourtant d'une problématique qui mérite notre attention.

Il existe différentes formes de violence psychologique contre les hommes : menaces, harcèlement (surtout après une rupture), dresser les enfants contre leur père, humiliations. Beaucoup d'hommes ne veulent pas admettre qu'ils sont victimes de violence psychologique parce qu'ils ne veulent pas être perçus comme des « lavettes ». C'est aussi l'image qu'en donne souvent les médias, songez au pauvre Richard dans « Keeping Up Appearances ».

Le GSM, outil de harcèlement

Pour pouvoir parler de tentative de violence psychologique, il faut s'inscrire dans un contexte qui dépasse quelques disputes. C'est notamment le cas lorsqu'une femme humilie constamment son compagnon ou lui rend la vie impossible. Un outil fréquemment utilisé à cet égard est le téléphone portable qui est employé pour harceler mais aussi pour envoyer différents messages blessants par SMS. Autre exemple de violence psychologique : monter les enfants contre leur père et l'humilier constamment. De tels faits, se produisant de manière continue dans une relation, peuvent vraiment mettre un homme à terre.



La violence psychologique à l'encontre des hommes est largement sous-estimée

Egalité des chances

Soirée d'impro pour déconstruire les stéréotypes

Pour la deuxième année consécutive, la commune de Jette s'attaque aux préjugés par le biais de l'improvisation. La troupe de comédiens "Les Souffleurs aux gradins" sera à Jette pour un spectacle détonant. Réagissant aux suggestions émises par le public, les acteurs improviseront des saynètes "anti-tabous". Les stéréotypes sur le genre, le handicap, l'origine ethnique, les préférences affectives,... seront passés à la moulinette de leur vivacité d'esprit.

Rien de tel que l'humour pour mettre en pièce les clichés. Le rire permet alors de prendre suffisamment de recul pour que le ridicule de certains stéréotypes grossis mille fois nous saute aux yeux et nous fasse réfléchir. Plus encore que le théâtre, dont elle est issue, l'improvisation se prête bien à ce genre d'exercice. Les acteurs, qui ne découvrent le thème et la situation que quelques instants avant de les mettre en scène, jouent régulièrement sur les clichés et n'hésitent pas à y aller à la grosse louche. Avec une soirée placée sous le signe de l'égalité des chances, "Les souffleurs aux gradins" s'en donneront à cœur joie.

Le principe de la soirée d'impro est simple. A l'entrée, chaque spectateur se verra proposer d'écrire deux mots ou situations (en rapport avec le thème général) sur un bout de papier et de le déposer dans un chapeau. Les comédiens tireront au sort ce qu'ils auront à jouer.

Cet événement, organisé à l'initiative de l'échevine de l'Egalité des chances et de l'Intégration Claire Vandevivere, fait suite aux nombreuses réactions positives formulées par les spectateurs l'année dernière. Il a pour objectif de lever les tabous et de démonter les images d'Epinal, souvent dénigrantes, qui ont la vie dure. Ce soir-là, on parlera d'origine, de violence conjugale, d'homosexualité, de pauvreté, etc. avec légèreté ou très sobrement mais toujours dans le but de torde le coup aux idées reçues.

Notez que, comme l'an dernier, tous les bénéfices de cette soirée seront versés à une œuvre caritative. Cette fois-ci, ils iront au Centre d'Entraide de Jette.



Soirée d'impro "anti-tabous"

le 26 novembre à 20h au Rayon vert (rue Van Huynegem 30-32)

Entrée: 3 EUR, réservation souhaitée (nombre de places limité)

Renseignements: Laurence Berger, fonctionnaire de l'Egalité des chances - 02.422.31.26 - lberger@jette.irisnet.be

Familles handi-solidaires de Jette : Manifestez-vous !

Partager ponctuellement du temps avec un enfant handicapé pour lui permettre de souffler ainsi qu'à sa famille... C'est le message lancé par Famisol, une asbl active à Jette comme dans les autres communes de Bruxelles.

Une famille ayant un enfant porteur de handicap a besoin, plus que toute autre, de pouvoir souffler régulièrement pour recharger ses batteries. Le handicap, qu'il soit moteur, mental ou sensoriel, occupe une place importante qui, souvent, rend difficiles les occupations familiales, les activités de week-end, la vie quotidienne en général. L'asbl Famisol a donc imaginé une forme de soutien aux familles touchées par le handicap, en misant sur la solidarité entre citoyens. En partageant un peu de son temps ponctuellement avec un enfant en situation de handicap, un relais sera offert au(x) parent(s) de l'enfant, et ce dernier aura le plaisir de vivre sa propre activité en dehors du cocon familial.

Partager un peu de son temps ? Une démarche "handi-solidaire", qui consiste à inviter, une fois par mois, un enfant handicapé chez soi, l'intégrer à ses activités familiales certains jours de week-end et tisser peu à peu un lien avec lui.

Avec ou sans expérience préalable du handicap, seul(e) ou en famille, chacun(e) peut se rendre concrètement utile, tout en étant épaulé(e) et suivi(e) par l'équipe de Famisol, en fonction de ses forces et limites. En fonction aussi de sa sensibilité et ses disponibilités. C'est donc un projet ouvert à tous, jeunes et moins jeunes, avec ou sans vos propres enfants ! A Jette et dans ses communes avoisinantes, des enfants qui grandissent à un autre rythme attendent d'être invités par de "nouveaux amis"... Pourquoi pas vous ?



Renseignements : asbl Famisol - tél. : 02.771.91.14 ou 0473.86.65.49 - www.famisol.be - email : info@famisol.be

Accueillir un enfant ou un adolescent chez soi: pourquoi pas?

L'Accueil Familial d'Urgence (AFU) est un service agréé par la Communauté française. Il a pour mission d'apporter une aide en urgence à un enfant ou un adolescent qui ne peut momentanément rester dans sa famille.

Ces jeunes de 0 à 18 ans sont alors placés dans une famille d'accueil pour une période allant de 15 à 45 jours maximum, le temps de trouver la solution adéquate aux problèmes rencontrés.

L'hébergement en famille d'accueil permet d'éviter le placement en institution. Mais il permet surtout à l'enfant de rester dans un milieu de vie familial avec ses valeurs, ses règles et son fonctionnement. Il favorise la confiance en soi et en l'adulte.

De nouvelles relations vont se créer et le jeune pourra, si possible, rester en contact avec sa famille d'origine, ses amis, son école, ses activités extrascolaires, ...

Envie d'aider concrètement, d'ouvrir votre porte et d'être solidaire par rapport à des enfants sans lieu d'hébergement? N'hésitez pas car l'AFU est en recherche permanente de nouvelles familles d'accueil à Bruxelles, dans le Brabant wallon et le Hainaut.

Accueil Familial d'Urgence - rue du Cheval Godet 34 à 1400 Nivelles - tél.: 067.877.107 ou 0474.820.920 - email: afurgence@skynet.be - www.afu.be



Détecteurs de fumée et de CO : une double sécurité

Les détecteurs de fumée font désormais partie du quotidien des familles belges. Ils détectent généralement la fumée d'un incendie plus vite que vous ne pourriez le faire vous-même. Mais savez-vous qu'il existe aussi des détecteurs de monoxyde de carbone (CO) disponibles sur le marché ?



Il est possible de se prémunir du feu dans une habitation. Un détecteur de fumée constitue une des mesures à mettre en place contre les risques d'incendie. Il suffit de l'installer au plafond, à 30 cm au moins d'un coin. C'est alors qu'il est le plus efficace. Placez aussi un détecteur de fumée dans le hall ou la cage d'escalier de chaque étage de votre logement.

CO: le tueur silencieux

Chaque année, près de 50 personnes meurent d'une intoxication au monoxyde de carbone. La plupart des cas surviennent le weekend. Les intoxications sont généralement causées par des chauffe-eau. Il n'est

donc pas surprenant de constater que la majorité des incidents a lieu dans la salle de bains. Le nombre d'intoxications au CO culmine entre novembre et avril, précisément pendant la période où l'on chauffe le plus et où l'on aère le moins. Un détecteur de CO, installé de préférence dans ou près de chambre(s) à coucher, vous prévient à temps, avant que ne frappe le dangereux gaz inodore et incolore.

Installez plutôt un détecteur de CO dans ou à proximité de chambre(s) à coucher. Il est aussi recommandé de placer un détecteur dans le living et à chaque étage de votre maison.

Chaque année, l'intoxication au CO coûte la vie à près de 50 personnes en Belgique



Fête de l'Aïd El Kebir Jette et Molenbeek prévoient un abattoir

Les musulmans de Belgique et d'ailleurs célébreront la Fête de l'Aïd El Kebir les 16 et 17 novembre 2010. La règle veut que la Fête de l'Aïd El Kebir ait lieu 70 jours après la fin du ramadan, à la fin du 12^e mois lunaire qui est celui du pèlerinage (Hadj) à La Mecque. Pendant cette fête, un mouton est traditionnellement sacrifié. Afin que cette fête se passe dans les meilleures conditions possibles, en respect avec les traditions et les dispositions relatives au bien-être animal, la commune de Jette, en collaboration avec Molenbeek, a prévu un abattoir temporaire agréé sur la commune de Molenbeek.

Pas de sacrifice à la maison

La loi interdit le sacrifice à domicile. C'est pourquoi, les administrations communales mettent en place (seules ou en partenariat avec d'autres communes) des abattoirs temporaires agréés permettant l'abattage des moutons. De cette manière, cette importante fête de la communauté musul-

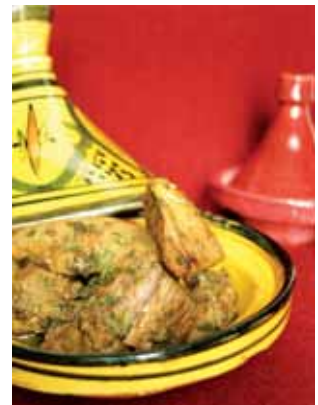
mane se déroule dans des conditions optimales d'hygiène.

Et à Jette?

Comme les six années précédentes, la commune de Jette collaborera avec la commune de Molenbeek-Saint-Jean. Les citoyens jetteois pourront s'inscrire les 8, 9 et 10 novembre de 8h à 16h auprès de l'administration communale de Molenbeek (rue du Comte de Flandre 20). La redevance à payer sera de 15 EUR. Notez que, lors des inscriptions, chaque personne pourra se présenter avec un maximum de 4 cartes d'identité. Cette règle sera appliquée à la lettre !

Attention, le jour de l'abattage, aucun animal ne sera accepté s'il n'a pas de certificat d'inscription!

Renseignements: Administration communale de Jette - service Gestion du Territoire - tél. 02.423.13.85 (Najia Belfauih) ou Administration communale de Molenbeek-Saint-Jean - Eco-conseiller - 02.527.20.04.



14 novembre 2010: Journée mondiale du Diabète

A l'occasion de la Journée mondiale du Diabète décrétée par les Nations Unies, la commune de Jette organisera, à l'initiative de l'Echevin de la Santé Paul Leroy, dans le hall d'entrée de La Maison communale, une exposition destinée à sensibiliser le public à cette problématique. Le diabète est une affection chronique et incurable qui rend le corps incapable de produire suffisamment d'insuline ou insensible aux effets de l'insuline. Il résulte de cela un niveau de sucre trop élevé dans le sang car le corps n'assimile plus suffisamment cette source essentielle d'énergie.

L'exposition est le fruit d'une collaboration avec l'Association belge du Diabète, la Maison des Diabétiques et la Vlaamse Diabetes Vereniging (l'association flamande du diabète).

Dans la nuit du 14 au 15 novembre, en guise de soutien à la cause, La Maison communale sera illuminée de bleu. Cette couleur fait référence au cercle bleu, symbole universel associé au diabète. Vous pourrez visiter l'exposition les 15, 16 et 17 novembre 2010. Un(e) infirmier(-ère) pratiquera un test gratuit de dépistage du diabète sur toutes les personnes qui le souhaiteront.



- 15 novembre 2010 de 9h à 12h: stand spécial de l'Association belge du Diabète
 - 17 novembre 2010 de 10h à 12h: stand spécial de la Maison des Diabétiques
 - 15, 16 et 17 novembre 2010 de 9h à 12h: stand spécial de la Vlaamse Diabetes Vereniging
- Renseignements: www.diabete-abd.be



La lutte contre le sida est un des huit Objectifs du Millénaire des Nations Unies : « D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida, la malaria et d'autres grandes maladies et avoir commencé à inverser la tendance actuelle ». Il est important d'informer le public sur l'ampleur et l'impact de la maladie. C'est la raison pour laquelle la commune de Jette organise à nouveau, du 29 novembre au 3 décembre 2010, une exposition sur le sida dans le hall d'entrée de La Maison communale.



Les dates de cette exposition n'ont pas été choisies au hasard. Le 1er décembre, la Journée mondiale de lutte contre le sida sera l'occasion d'attirer l'attention sur la maladie et le VIH.

Expo Sida Du 29 novembre au 3 décembre 2010

Quelques chiffres

Chaque minute dans le monde, 7 personnes sont contaminées par le virus VIH. Le nombre total de personnes infectées par le VIH/sida s'élève désormais à 33,4 millions à travers le monde. L'année dernière, plus de 1.115 nouveaux cas de contamination ont été recensés en Belgique, cela signifie près de 3 cas par jour. Les nouvelles contaminations au VIH

ne cessent d'augmenter d'année en année, c'est pourquoi la prévention doit rester une absolue priorité.

Tabou

Pourtant, un tabou subsiste toujours sur le sida et le sexe. Cela rend la sensibilisation du public plus difficile. Pas uniquement sur la manière dont le sida se transmet mais aussi sur les façons d'éviter l'infection. Le virus a ainsi toutes les chances de se propager. Une information complète sur le sujet est la première étape dans la prévention du sida. Jeunes et moins jeunes peuvent s'adresser à des centres spécialisés tels que la Plate-Forme Prévention Sida.

A l'occasion de l'exposition sur le sida, le Centre de Planning Familial de Jette (02.426.06.27) sera présent dans le hall de la maison communale le 2 décembre de 13h à 16h.

Renseignements: www.preventionsida.org

Conférence sur le handicap et le logement

Il faut tout mettre en œuvre pour donner un vrai logement adapté aux personnes avec un handicap de sorte qu'elles puissent participer pleinement à notre société.

« Le handicap et le logement », tel sera le thème d'une conférence organisée le 4 décembre dans la Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10), à l'initiative du Conseil consultatif de la personne handicapée, présidé par Patrick Grotz, avec le soutien du Collège des Bourgmestres et Echevins. Toutes les questions relatives au logement adapté aux besoins des personnes moins mobiles y trouveront une réponse. Des témoignages apporteront des éclaircissements sur cette problématique.

Construire ou rénover des logements implique que les habitations doivent être adaptées aux personnes avec un handicap. Les personnes à mobilité réduite ne doivent pas souffrir d'une pression supplémentaire résultant d'espaces non adaptés. La construction d'habitations accessibles doit compenser le handicap et donner aux moins valides la chance de vivre de manière autonome.

La problématique de l'accessibilité du logement aux personnes moins mobiles tourne principalement autour des questions sur la définition des équipements obligatoires et le financement qui en découle. La conférence « Handicap et logement » fera le point sur les possibilités qui existent et droits et devoirs qui sont d'application en la matière.

Conférence « Handicap et logement »

Samedi 4 décembre 2010 à partir de 10h à 14h (un lunch est prévu à midi)

Salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Possibilité de parking pour les détenteurs d'une carte pour handicapé - Entrée gratuite

Renseignements : Service de l'Égalité des chances et de l'Intégration - Laurence Berger - chaussée de Wemmel 100 - 02.422.31.26



Stériliser les chats... que du bon sens !

Comme bon nombre de ses voisines, la commune de Jette accueille des chats errants sur son territoire. Dans la majorité des cas, il s'agit de chats domestiques qui ont été abandonnés. Pour juguler ces abandons et la reproduction de ces boules de poil, une solution existe : la stérilisation des chats errants et, surtout, ...domestiques! Cette opération de routine offre bien des avantages.

1+1=6. Ce calcul peut sembler étrange. Il est pourtant mentionné dans la campagne « Stériliser = protéger » que le service du bien-être animal du SPF Santé publique mène depuis quelques temps déjà pour conscientiser les citoyens à la nécessité de faire stériliser leur chat domestique. Ceci pour éviter les portées non désirées et ainsi éviter les abandons dans les refuges débordés ou dans la rue. Dans ce dernier cas de figure, les inconvénients sont nombreux : bagarres, cris, chats malades, chatons qui meurent, salissures dans les lieux publics et privés... Et, au final, une mort terrible dans la rue ou une euthanasie dans un refuge débordé.

Propriétaires, pensez-y

Une chatte donne en moyenne naissance à 4 chatons par portée. Cela peut parfois monter jusqu'à 8 chatons. A un rythme aussi effréné, on comprend qu'il est plus qu'utile de procéder à la stérilisation des chats domestiques et errants. Stériliser son compagnon dès 6 mois présente de gros avantages : adieu les comportements « indésirables » (cris, marquage territorial, vagabondage, blessures liées à la concurrence sexuelle). De plus, cela vous évitera de devoir trouver, dans la précipitation, où caser la portée de votre femelle lorsqu'elle aura mis bas après une gestation que vous ne soupçonniez pas. Pour plus de renseignements, vous pouvez vous adresser à votre vétérinaire ou à l'asbl Chats Libres – rue des Bollandistes 34 à 1040 Bruxelles – 02.736.80.58.

Jette vise le bien-être des petits félins et la salubrité publique

Une campagne de stérilisation va être menée, à l'initiative de l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere, avec l'aide de nourrisseurs accrédités de chats errants et de l'asbl Chats Libres. Les premiers permettront de découvrir les nouveaux chats errants afin de les stériliser tandis que les seconds prendront en charge la logistique pour faire stériliser les animaux par leurs vétérinaires. Les nourrisseurs seront donc de vrais garants de la salubrité publique et endosseront donc une fonction d'utilité publique. Grâce à une aide financière octroyée par la Région de Bruxelles-Capitale, la commune de Jette sera en mesure de prendre à sa charge les frais de stérilisation des chats errants.



Chats errants : envie de participer ?

Si vous souhaitez vous impliquer pour éviter que les chats errants ne se multiplient et pour faire en sorte qu'ils aient des conditions de vie plus agréables, demandez la carte de nourrissage et devenez nourrisseur accrédité afin d'aider la commune de Jette dans ses efforts. Précisons que seuls les nourrisseurs ayant signé la charte d'accréditation pourront bénéficier de l'autorisation de nourrissage. Il s'agit donc bien d'une dérogation à l'interdiction de nourrissage sur les lieux publics repris dans le règlement de police, applicables à tous les autres Jettois.

Renseignements : Service communal de l'Environnement (Ilse Desmet) – chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette – 02.423.13.62.

Travaux publics dans la commune



Rue Amélie Gomand

Rénovation des trottoirs

Après les travaux de renouvellement de câbles et installations de Sibelga et Vivaqua qui ont nécessité l'ouverture des trottoirs de la rue Amélie Gomand, la commune de Jette a entrepris la rénovation de ceux-ci. Les bordures de trottoir seront entièrement remplacées et le nouveau revêtement sera constitué de pavés de béton. Les travaux, dont la durée est estimée à 4 à 6 semaines, s'achèveront vers la mi-novembre.

Rue de la Bravoure

Travaux d'égouttage

A partir du 15 novembre 2010, Vivaqua assainissement commencera des travaux d'égouttage afin de réparer 62 raccords d'égout ainsi que le chemisage du collecteur. La durée du chantier ne devrait pas excéder 60 jours ouvrables.

Rue Esseghem

Réaménagement de la voirie

Une profonde rénovation en profondeur de la rue Esseghem, entre la rue Jules Lahaye et le boulevard de Smet de Naeyer, a commencé en septembre. Outre les placements de canalisations d'eau, de gaz et d'électricité, on y procédera au réaménagement général de la voirie (trottoirs, bordures...). Durant les travaux, la circulation sera déviée. Il faut également tenir compte du fait que l'accessibilité des garages devrait être impossible lors de l'aménagement du coffre de la voirie.

Avenue De Heyn

Pose de nouvelles canalisations

Depuis le mois de septembre, Hydrobru (ex-IBDE) remplace ses canalisations de distribution d'eau pour une durée de 19 semaines.

Les habitants doivent garder leur trottoir dégagé de la neige et du verglas

L'hiver fait son entrée. Les traditionnelles températures négatives s'accompagnent du respect de quelques règles toutes simples : que vous soyez propriétaire ou locataire d'un immeuble, vous devez veiller à ce que la neige et le verglas soient éliminés du trottoir.



Si quelqu'un se blesse devant votre porte, par défaut d'entretien comme le dégagement de la neige et du verglas sur le trottoir, vous serez tenu(e) pour responsable de l'accident. Le règlement général de police prévoit que les trottoirs doivent être libres de neige et de verglas sur 2/3 de leur largeur et 1.50 m au moins. De plus, il faut retirer les stalactites qui se forment à certains endroits du bâtiment qui surplombent l'espace public. Contrevenez à ces dispositions expose à une amende administrative de 100 EUR.

Pour ce qui est des voiries, l'administration communale fait tout son possible pour éliminer le verglas des rues. Dès que celui-ci se forme, les services communaux épandent du sel selon un plan établi qui reprend 3 priorités. Ainsi, la priorité est donnée aux routes qui servent d'accès aux hôpitaux, aux voiries dangereuses, aux grands axes et aux Jardins de Jette (priorité 1). Ensuite viennent les voiries utilisées pour les transports en commun et qui donnent accès aux écoles (priorité 2) et enfin toutes les autres rues et avenues (priorité 3).

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Le calendrier des Coins Verts mobiles à Jette pour le mois de novembre 2010:

Place Cardinal Mercier (police)
(chaque deuxième lundi du mois)
le 8 novembre de 17h15 à 18h15.

Avenue Woeste (ND de Lourdes)
(chaque quatrième lundi du mois)
le 22 novembre de 18h30 à 19h30.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. Les collectes dominicales des déchets verts ont lieu tous les dimanches, jusqu'au 28 novembre. Sortez vos sacs verts sur le trottoir avant 14h le dimanche.

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 EUR/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 EUR/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE. Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 EUR par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be

Petits déchets chimiques

COINS VERTS MOBILES. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou aux Coins Verts mobiles (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est désormais plus possible de déposer vos médicaments aux Coins Verts. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer aux Coins Verts mobiles.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 58 EUR. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Bourse de la Ligue des Familles Solidarité et bonnes affaires

Vos enfants ont grandi et vous vous retrouvez avec, dans vos armoires, des jouets en bon état mais qui ne les intéressent plus ou une table à langer qui ne vous sert plus à rien?



Les 9 et 10 novembre, la Ligue des Familles de Jette organise une grande bourse aux jouets, au matériel de puériculture et aux vêtements de ski.

Les seules règles à respecter sont les suivantes : tout doit être propre et en état de fonctionnement (les jeux à piles seront vérifiés sur place), les peluches ou jouets publicitaires ne sont pas acceptés, les jeux vidéo doivent être accompagnés de leur mode d'emploi, les lots de livres sont acceptés à condition d'être d'une même collection, les cassettes vidéo (VHS) ne sont plus admises.

Bourse aux jouets

Le 9 novembre de 19h à 21h et le 10 novembre de 9h30 à 17h

Dépôt: le 9 novembre de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h sans rendez-vous (40 pièces maximum pour les membres de la Ligue, 20 pour les non membres)

dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Renseignements : Pascale Declerck - 02.427.22.42.

Opération 11.11.11, campagne 2010 Avec le Sud pour ne pas perdre le Nord

En septembre 2000, l'Assemblée générale des Nations unies avait adopté huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), par lesquels les pays s'engageaient à réduire de moitié la pauvreté dans le monde à l'horizon 2015. Mais dix ans plus tard, le bilan est maigre. Certes, on connaît de réels progrès dans certains secteurs, mais globalement, le compte n'y est pas, loin s'en faut !

Pourquoi se compliquer la vie ?

« Vivre simplement pour que d'autres puissent simplement vivre » disait Gandhi. En ce début de 21^{ème} siècle, de quoi a-t-on besoin pour vivre heureux ? Faut-il consommer toujours plus comme on nous le fait croire? Doit-on s'« hyperactiver » et s'écarteler entre une multitude de rendez-vous et d'occupations? Est-il nécessaire de travailler de plus en plus au détriment de temps passé en famille ou avec ses proches?

Si ces questions se posent à vous, pourquoi ne pas faire un tour chez PLOEF et y découvrir ce qu'est la simplicité volontaire ?

Soirée

« simplicité volontaire »

Le 18 novembre dès 19h30

À PLOEF (rue Bonaventure 100)

Participation gratuite

**Renseignements : 02.428.35.45
(mardi et jeudi soir entre 19h et 21h)**

En collaboration avec les « Amis de la terre » asbl

« avec le Sud
pour ne pas
perdre le Nord »



« Avec le Sud, pour ne pas perdre le Nord ! » : une nouvelle campagne du CNCND-11.11.11 qui, menée dans le contexte de la présidence belge de l'UE et de l'évaluation des Objectifs du millénaire pour le développement, vise à sensibiliser la population belge aux enjeux de la coopération Nord-Sud. Le tout mené avec l'aide de Pierre Kroll, le célèbre caricaturiste politique belge.

Plusieurs chiffres continuent à donner froid dans le dos : un enfant meurt de faim dans le monde toutes les 5 secondes et de diarrhée toutes les 17 secondes, une personne sur trois dans le monde a des carences en micronutriments, une personne sur quatre vit avec moins d'un euro par jour, une personne sur cinq n'a pas accès à l'eau potable et une personne sur trois n'a pas accès à l'assainissement.

La mondialisation devrait nous rendre tous solidaires

C'est pourquoi il faut redoubler d'efforts pour renforcer la coopération internationale et refonder les politiques de développement. En effet, il est vain d'espérer vivre dans un îlot de prospérité, lorsqu'on baigne dans un océan de misère.

Le monde est de plus en plus interdépendant : la faiblesse des revenus des ouvriers chinois exacerbe le dumping social en Europe ; la crise financière aux États-Unis se répercute aux quatre coins du monde ; les émissions de gaz à effet de serre et les changements climatiques ne connaissent pas les frontières ; etc. Nous sommes donc tous dans le même bateau, au Nord comme au Sud. On ne pourra venir à bout de l'instabilité financière, des changements climatiques ou de la malnutrition sans apporter des réponses à l'échelle adéquate, c'est-à-dire à l'échelle globale. C'est pourquoi la coopération internationale est une nécessité. Pour les populations du Sud, mais aussi celles du Nord.

Renseignements : www.cncd.be





Bien choisir son fournisseur de gaz et d'électricité peut rapporter gros



Suite à la libéralisation du marché de l'électricité de 2007, il est dorénavant possible pour les clients privés de choisir en toute liberté leur fournisseur de gaz et d'électricité. Avant 2007, Sibelgaz gérait toute la filière électrique, depuis la production, jusqu'à la fourniture en passant par la construction et l'entretien des lignes électriques ou des conduites de gaz.

Cette situation et désormais révolue. Sibelgaz, rebaptisé pour l'occasion Sibelga, ne pouvant plus exercer d'activités de fourniture d'énergie.

La libéralisation change donc profondément les rapports entre les ménages et leur(s) fournisseur(s) d'énergie(s). Ce sont dorénavant les clients qui ont la faculté de choisir leur fournisseur, en faisant jouer la concurrence en fonction de la caractéristique de leur consommation en gaz et électricité.

La libéralisation, un vrai casse-tête

Mais comparer les différents fournisseurs relève du parcours du combattant ! En cause ? Les différentes formules sur le marché, les techniques de ventes parfois « limites », comme la présentation de ristournes mais pas des tarifs, la confusion entre formules fixes ou variables, un contrat pas toujours très lisible, en particulier en ce qui concerne les grilles tarifaires...

A Bruxelles, pour le gaz, six formules tarifaires sont possibles : Electrabel dispose de cinq types de contrat et Lampiris d'un type de contrat. Pour l'électricité, Electrabel propose cinq formules, Lampiris une et Belpower également une formule.

En plus de ces offres classiques, les consommateurs peuvent avant de passer un contrat avec Lampiris, adhérer à Power4You. Ce système de regroupement de commandes permet d'obtenir un prix plus attractif. Ce prix se compose d'une réduction

annuelle par compteur (multiplié par deux s'il s'agit du gaz et d'électricité) et d'un pourcentage de réduction sur le prix de l'énergie.

Aider le consommateur à faire le bon choix

Pour aider le consommateur à faire le bon choix, l'asbl « Infor GazElec » mise en place par le « Collectif Solidarité Contre l'Exclusion » et qui bénéficie du soutien financier de la Région de Bruxelles-Capitale, offre gracieusement un bilan personnalisé du profil de consommation et accompagne de A à Z le changement éventuel du contrat avec les fournisseurs.

Pendant le rendez-vous, Infor GazElec procède en trois étapes :

- 1/ Il fait le point sur la situation actuelle de l'utilisateur (profil de consommateur) : par exemple : connaît-il ou bénéficie-t-il du TSS (tarif social spécifique) ?
- 2/ S'il ne bénéficie pas du TSS, l'asbl compare les offres que les fournisseurs sont tenus de faire (par une ordonnance bruxelloise)
- 3/ Il vérifie s'il est opportun de conclure un nouveau contrat

Infor GazElec estime que ses conseils permettent au consommateur un gain annuel allant de 25 EUR à 100 EUR (Moyenne : 60 EUR) pour l'électricité. Pour le gaz, ce gain irait de 30 EUR à 140 EUR (Moyenne: 64 EUR)

Enfin, à côté de l'aide au choix du fournisseur, Infor GazElec préconise des mesures d'économie d'énergie classique, pour réduire encore la facture d'électricité et de gaz.

Renseignements

info@gazelec.info
www.inforgazelec.be

Infor GazElec tient une permanence téléphonique au 02/209 21 90 le lundi-mardi-mercredi de 9h30 à 14h, de même que le vendredi de 14h à 18h.

Les rendez-vous se tiennent du mardi au jeudi de 14h à 18h, le vendredi de 9h30h à 14h et le samedi de 13h à 17h30

Merci à Infor GazElec d'avoir prêté ses slides de présentation, suite aux séances d'informations à Jette des 15 septembre et 26 octobre



Développement
Durable



Recette de saison

Scampis sautés aux pousses de soja et lait de coco

Ingrédients (pour 4 personnes)

16 gros scampis épluchés	2,4 dl de sauce au curry douce
500 g de pousses de soja fraîches	1,65 dl de lait de coco
2 pommes	2 cl d'huile d'arachide
1 oignon rouge	poivre de Cayenne
1 petit pot de coriandre	sel
50 g de noix de cajou	



Préparation

Hachez finement le coriandre. Gardez quelques feuilles pour la garniture. Coupez l'oignon en rondelles. Coupez les pommes en dés. Grillez les noix de cajou dans une poêle à fond anti-adhérent. Chauffez 1 cl d'huile de cuisson dans un wok et faites cuire les scampis congelés à feu vif pendant 5 minutes. Epicez selon votre goût avec du poivre de Cayenne et du sel. Ôtez le jus du wok et retirez les scampis. Chauffez à nouveau 1 cl d'huile d'arachide et faites-y cuire l'oignon rouge et les morceaux de pommes pendant 2 minutes. Ajoutez les pousses de soja et faites cuire pendant 3 minutes. Recouvrez le tout avec la sauce au curry et le lait de coco et continuez la cuisson pendant 2 minutes. Ajoutez les scampis et les noix de cajou grillées, réchauffez un petit peu. Finissez avec quelques branches de coriandre et servez immédiatement. Accompagnez de riz thaï. Bon appétit !

Fruits et légumes de saison

A l'honneur en novembre:

Fruit : poire, pomme, raisin

Légumes: betterave rouge, brocoli, carotte en vrac, céleri vert, céleri-rave, champignon, chicorée à feuilles vertes, chicorée endive, chou blanc, chou chinois, chou de Bruxelles, chou de Milan, chou-fleur, chou frisé, chou rouge, chicon, germes de soja, mâche (salade de blé), navet, oignon, panais, pleurote, poireau, pomme de terre, potiron, radis noir, rutabaga, salsifis, topinambour.



Le Contrat de Quartier s'achève de manière festive Le couronnement de quatre ans de labeur

C'est sous un soleil éclatant et dans une ambiance festive que le Contrat de Quartier a mis un point final à son aventure de 4 ans. 2006-2010, voilà l'intervalle pendant lequel l'équipe du Contrat de Quartier a déplacé des montagnes pour mener à bien toute une série de réalisations de premier plan dans les quartiers «Coeur de Jette» et «Carton de Wiart». Tous les projets développés ont été financés par la Région de Bruxelles-Capitale, Beliris et la commune de Jette.



Parce que certaines réalisations du Contrat de Quartier ne sont pas encore concrétisées – quelques projets sont encore en chantier – une brochure, qui était disponible à l'entrée, en donnait un bel aperçu. La construction durable à Publivenor, l'antenne Tournesol de la Maison médicale, le projet ROUF et le Centre d'Entraide sont quelques uns des projets qui ont déjà été réalisés, avec l'approbation du bourgmestre Hervé Doyen.

La fête du Contrat de Quartier s'est déroulée dans le jardin de La Maison communale. L'animation gratuite a séduit de nombreux visiteurs. Mais ce sont surtout les grands classiques qui ont fait de l'effet : le château gonflable et stand de grimage ont remporté un énorme succès auprès de la jeune génération. Celles et ceux qui souhaitaient se faire immortaliser pouvaient poser comme modèle pour un portrait réalisé par le dessinateur de service. Des stands disposés ci et là mettaient en lumière les réalisations toutes fraîches de l'équipe du Contrat de Quartier.



La fête du Contrat de Quartier a constitué un final plus que réussi à quatre années de travail pour un cadre de vie jettois encore plus durable. Le rideau tombera définitivement sur le Contrat de Quartier en décembre de cette année.

21 novembre 2010 Petit-déjeuner équitable et délicieux avec Oxfam

Plus de 40.000 personnes participent chaque année aux petits-déjeuners d'Oxfam. A Jette aussi, vous pouvez prendre part à un petit-déjeuner délicieux centré sur le commerce équitable.



Le 21 novembre, le Magasin du Monde jettois organise un petit-déjeuner Oxfam au Poelbosch (avenue du Laerbeek 110) entre 8h et midi.

Une attention particulière est accordée, cette année, au chocolat. En soutien de la campagne 2010 qui a pointé du doigt l'arrière-goût amer pour les 100.000 enfants qui doivent travailler dans de mauvaises conditions.

Pour les aliments qui ne sont pas disponibles à travers la filière du commerce équitable, tels que le lait, le beurre, les fruits ou le fromage, les organisateurs donnent leur préférence aux produits locaux et/ou fermiers bio.



Petit-déjeuner Oxfam 21 novembre 2010

de 8h à 12h

Domaine du Poelbosch
– avenue du Laerbeek 110

Adultes: 5 EUR / Enfants: 3,5 EUR

Organisé par le Magasin du Monde de Jette
Rue Léopold 1er 527

Agenda 21 local l'école Joie de Vivre a sa mare



Fin de l'année 2009, l'école Joie de Vivre a participé à un appel à projets lancé par la commune de Jette dans le cadre de son Agenda 21 local. Deux professeurs de l'école et une trentaine d'élèves se proposaient de créer une mare écologique dans leur établissement scolaire. Le projet a séduit la commune de Jette qui a décidé d'octroyer un coup de pouce financier à cette belle entreprise qui a été inaugurée officiellement le 22 septembre dernier.

L'Agenda 21 local se veut participatif. Il a été conçu dès le départ dans le but d'impliquer les habitants dans la mise en oeuvre d'actions en faveur du développement durable. Deux enseignants de l'école Joie de Vivre ont pris cette consigne à bras le corps et ont investi le volet environnemental du développement durable. Christine Stevens, professeur de sciences, mathématique et géographie, et Aurélien

Dendoncker, professeur de dessin, ont réalisé une mare écologique avec près de trente étudiantes de 15-16 ans, toutes élèves de phase 2 et de type 1, soit des élèves présentant une légère arriération mentale et capables d'avoir un projet professionnel.

L'idée de créer une mare a germé dans le cadre des cours de science et la présentation d'activités liées à la qualité de la vie. Cette mare participe d'une volonté d'observer un écosystème (faune, flore, saisons,...) dès ses origines tout en faisant participer les jeunes filles à un projet citoyen. Le résultat a dépassé toutes les attentes des professeurs car il a eu un effet d'entraînement qui fait que tout le monde, dans l'école Joie de Vivre, profite désormais de cet espace de nature/découverte. L'installation d'une station météo est actuellement à l'étude.

20 novembre 2010

29^{ème} Bal des Sports jettois

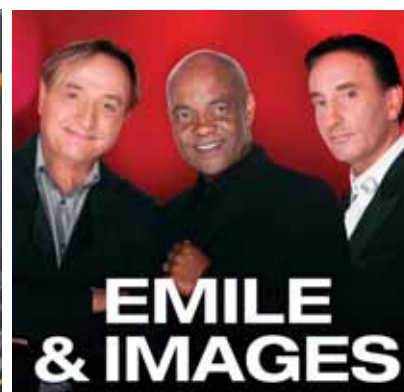
Avec le groupe Emile et Images

La salle Omnisports débordera à nouveau de bonne ambiance lors du 29^{ème} Bal des Sports jettois, le samedi 20 novembre prochain. C'est traditionnellement une authentique gloire de la chanson qui se produit sur le podium. Cette année, place au groupe Emile et Images en LIVE et leurs nombreux hits, un superbe light show et une sono spéciale « années '70 - '80 ». Tous les bénéfices de ce bal vont aux clubs sportifs participants.

L'intégralité des recettes du Bal des Sports jettois sera reversée aux associations sportives participantes. Le bal représente souvent, pour ces clubs, une importante source de revenus qui les aide à assumer leur rôle de prévention chez les jeunes et de promotion de la santé.

Le spectacle sera assuré cette année par le groupe « Emile et Images ». Ils interpréteront en live leurs hits « Laissez-nous chanter », « Les démons de minuit », « Capitaine abandonné »,... ambiance assurée pour les nombreuses personnes attendues.

Les cartes d'accès (10 EUR et 15 EUR) à cet événement organisé par l'asbl Sport à Jette présidée par Eric Schuermans et l'échevin des Sports Benoît Gosselin sont disponibles à la vente auprès des clubs sportifs et du service des Sports (02.423.12.97).



Des chèques communaux pour stimuler la pratique du sport à Jette

Vous êtes sportif(-ve). Si vous habitez à Jette, que vous êtes senior ou jeune de moins de 25 ans, la commune de Jette vous donne un coup de pouce pour la pratique de votre sport favori par le biais de chèques-sport d'une valeur de 30 EUR.

Cela fait des années que le sport occupe une place de choix sur l'agenda politique de Jette. Grâce au chèque-sport de 30 EUR, la commune entend encourager la pratique sportive chez les jeunes et les seniors. A l'initiative de l'échevin des Sports Benoît Gosselin, un budget de 20.000 EUR a été dégagé pour ce projet sportif.

Ce chèque s'adresse à trois catégories de Jettois(es): les pensionnés, les jeunes de 3 à 18 ans et les étudiants âgés de 18 à 25 ans. Le chèque-sport jettois n'est lié à aucune autre obligation que celles de résider à Jette et de s'affilier pour un an au club sportif de son choix ou à l'association qui organise des activités extrascolaires et adhère au système de chèques-sport ou chèques-culture Sodexho (1 chèque par personne et par an). Les revenus des bénéficiaires n'entrent pas en ligne de compte. Il s'agit donc bien d'un chèque-sport pour tous.

Si vous souhaitez obtenir un chèque-sport communal d'une valeur de 30 EUR, remplissez un formulaire de demande que vous trouverez sur le site internet www.jette.be ou à La Maison communale (à l'accueil ou au service des Sports pendant les heures d'ouverture normales de l'administration communale), auprès de votre club sportif jettois ou dans une infrastructure sportive jettoise (salle Omnisports, centre sportif du Heymbosch, Athénée royal de Jette). Remettez-le ensuite à l'adresse suivante: administration communale de Jette - service des Sports - chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette.

Un chèque-sport d'une valeur de 30 EUR est un incitant supplémentaire pour vous adonner à votre sport préféré



1819, la ligne des entrepreneurs

Tout ce que vous devez savoir pour entreprendre à Bruxelles

La ligne téléphonique 1819 est une initiative de la Région de Bruxelles-Capitale, en collaboration avec l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise (ABE). Depuis la fin du mois de juin, ce numéro regroupe tous les services à disposition des entrepreneurs bruxellois.

Vous avez un commerce à Bruxelles ou vous désirez monter votre entreprise ? Une multitude de questions se bouscule peut-être quotidiennement dans votre tête. Puis-je bénéficier d'un subside ou d'une quelconque aide publique ? Quelles sont mes possibilités de financement ? Quelles formalités administratives dois-je remplir si je veux monter ma propre entreprise ? Toutes ces questions relatives à l'entreprenariat trouvent réponse au 1819.

Le numéro de téléphone 1819 est accessible du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 à toute personne qui se pose des questions sur n'importe quelle activité économique que ce soit. Cette ligne informe aussi bien les entrepreneurs en devenir que ceux qui le sont déjà, les investisseurs étrangers ou les inter-

médiaires et vous garantit un service rapide, professionnel et exact. Les conseillers au bout du fil disposent d'une formation supérieure en économie ou en gestion d'entreprise. Pour ce service, l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise travaille avec plus de 80 partenaires auxquels les questions peuvent être directement transmises. Ces partenaires peuvent tout aussi bien être fédéraux (Fonds de participation,...), que régionaux ou locaux (guichets communaux pour la vie économique,...).

Quelques chiffres de la phase de test

En six mois d'activité, de janvier à juin 2010, l'Agence bruxelloise pour l'Entreprise a traité 1.221 questions qui portaient principalement sur l'aide, le financement et les étapes administratives. Dans



90% des cas, les (futurs) entrepreneurs ont été aidés immédiatement. Près de 10% des questions ont été transmises à un des partenaires. Le 1819 fut contacté tant par des starters (41%) que par des entreprises existantes.

Des générations de Walravens actives dans la transformation de la viande

Chez Walravens SA, il y a aussi de la place pour les Bruxellois sans formation

La famille Walravens est spécialisée dans la transformation de la viande fraîche depuis des générations. C'est à la fin des années '80 que le directeur et gestionnaire actuel Bernard Walravens a fait ses premiers pas dans l'entreprise de ses parents. A peu près à cette période, l'entreprise a évolué, passant de petit commerce à société anonyme. Sa sœur et sa compagne sont respectivement directrice et responsable de la comptabilité. La SA est donc bien toujours une entreprise familiale.

1994 fut une année décisive pour Walravens SA. La société a déménagé de Schaerbeek vers un nouveau bâtiment de la rue Uyttenhove à Jette. Les années qui ont suivi furent celles de l'expansion, avec des chiffres de croissance tournant autour de 10 à près de 20%. Cette spectaculaire croissance a nécessité l'ajustement de l'organigramme de la société, c'est ainsi que Bernard Walravens a pris la tête de l'entreprise familiale.

L'activité principale de Walravens SA est la livraison de viande fraîche aux grandes cuisines d'entreprises, d'hôpitaux, de maisons de repos, etc. Elle offre aussi une large gamme de produits dérivés (charcuterie, repas préparés,...). Tout est livré quotidiennement aux quelque 300 clients disséminés, pour 80%

« Une entreprise basée à Jette qui a des clients dans tout Bruxelles, cela présente surtout des avantages logistiques. »



d'entre eux, dans un rayon de 30 à 40km autour de la société. C'est pourquoi Bernard Walravens estime qu'avoir un siège à Jette est un atout : les clients sont à proximité et peuvent être servis rapidement.

En matière d'emploi, il devrait y avoir à Bruxelles davantage d'entreprises comme Walravens SA. La société ne recrute pas uniquement 75% de ses employés dans la Région de Bruxelles-Capitale, elle donne également une chance aux personnes peu qualifiées de décrocher un boulot. De plus en plus, les bouchers qui débutent dans l'entreprise reçoivent une formation en interne qui leur permet par la suite de se faire la main au travail. A l'heure actuelle, la société Walravens occupe 60 personnes parmi lesquelles 80% sont des ouvriers. L'avenir de Walravens SA se fera à Jette. Une partie de son personnel s'installera bientôt dans le bâtiment à côté des ateliers actuels ; l'entreprise pourra dès lors poursuivre son développement.

Renseignements: Walravens SA – rue Uyttenhove 80 – 1090 Jette – www.walravens.be



Le marché dominical de Jette fête ses 80 ans Ambiance, bonnes affaires et animations

Le marché dominical jettois est célèbre depuis des décennies, à Jette et aux alentours. Chaque dimanche, ce grand marché en plein air attire de nombreux visiteurs sur la place Reine Astrid – communément appelée le Miroir – et dans les rues avoisinantes.

Pour fêter le 80ème anniversaire de ce marché, une grande fête a été organisée le 17 octobre dernier, à l'initiative de l'échevin du Commerce et de la Vie économique Bernard Lacroix et de l'asbl Commerce et Marché annuel jettois présidée par Yves Putzeys. Un marché plus long (de 5h à 15h) et diverses animations telles que des activités pour enfants, des caricaturistes, de la musique,... ont constitué le gros de la fête.

Le marché dominical est une attraction de la commune de Jette. Chaque dimanche, de 5h à 13h, près de 300 maraîchers s'installent sur la place Reine Astrid, dans la rue Léopold Ier (entre la chaussée de Jette et le boulevard de Smet de Naeyer), la rue Timmermans et l'avenue de Jette pour vendre de la nourriture, des vêtements, des fleurs et des plantes, des bijoux, des cosmétiques, faire des démonstrations,... De nombreux habitants de Jette et des communes limitrophes viennent y faire leurs courses hebdomadaires. De plus, le marché dominical contribue à la bonne ambiance du quartier et donne aux riverains la possibilité d'acheter des produits de qualité à des prix raisonnables... à deux pas de chez eux.



Nouveaux commerces à Jette

Chaque mois, le Jette Info vous présente les commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Ces dernières semaines, Natur House s'est installé dans la rue Lenoir. Nous vous indiquons, en outre, les commerces qui n'ont pas été mentionnés dans le Vivre à Jette.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info ? Faites-le nous savoir en envoyant un mail à communication.1090@jette.irisnet.be.



NOUVEAU À JETTE

NATUR HOUSE

Expert en rééducation alimentaire

Rue Lenoir 32
02.428.88.18
www.naturhouse.be
Heures d'ouverture:
du lundi au samedi : 10h -18h30

RECTIFICATION VIVRE À JETTE

PRESS & LIS

Magasin de journaux et périodiques

Rue Werrie 87
02.428.06.12
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi :
6h30-18h30 ; samedi : 8h-18h

CIPRIA

Boutique pour dames

Rue Timmermans 17
02.426.46.88
www.cipriabyciok.com
Heures d'ouverture: du mardi au samedi : 10h-18h;
dimanche : 9h30-13h30

L'ESPRIT ZEN

Bien-être et beauté

Avenue de Laeken 5
02.420.91.01
Heures d'ouverture : du mardi au samedi : 10h-19h ;
nocturne le jeudi jusqu'à 21h ; sur rendez-vous

Les plaisirs du patinage à glace sur la place Reine Astrid

Du 17 décembre au 9 janvier



Durant la période des fêtes de fin d'année, petits et grands pourront à nouveau s'adonner aux joies du patinage à glace sur la grande piste montée sur la place Reine Astrid. Cette année, la patinoire sera ouverte pendant les vacances scolaires, pour la plus grande joie des patineurs.

Les jeunes et les moins jeunes pourront faire la preuve de leurs talents sur cette patinoire de près de 200 m², recouverte de vraie glace. Les stands installés autour de la piste ajouteront, à coup sûr, une touche de féerie supplémentaire à la douce ambiance des fêtes de fin d'année.

L'inauguration officielle aura lieu le 17 décembre à 19h, en présence du Père Noël. Le club Heuvelkouter, originaire de Liedekerke, fera ensuite une démonstration de patinage. A 20h, tout le monde pourra monter sur la piste pour une soirée disco « on ice ».

Vous pourrez louer des patins sur place, pour les enfants également. Des tranches horaires seront réservées pour les tout petits, de sorte qu'eux aussi puissent profiter pleinement des plaisirs de la glisse.

Cette patinoire est une organisation du collège des bourgmestre et échevins, à l'initiative de l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix et de l'asbl Commerce et Marché annuel jettois présidée par Yves Putzeys, en collaboration avec l'association de commerçants Shopping Jette.

Jette on Ice III

Place Reine Astrid

du 17 décembre 2010 au 9 janvier 2011

du 20/12 au 23/12 de 16h30 à 20h

Vendredi 24/12 uniquement les écoles

Vendredi 31/12 de 11h à 16h

Samedi et dimanche de 10h à 20h

Du 27/12/2010 au 07/01/2011 (jours de semaine) de 11h à 20h

Dimanche 09/01/2011 de 10h à 18h

Jours de fermeture: 25/12/2010 et 01/01/2011

4 EUR pour une demi-heure, location de patins comprise
2 EUR pour les écoles, réservation obligatoire - ldedonder@jette.irisnet.be

Illuminations de Noël pendant la période des fêtes

Comme chaque année, notre commune a consenti un effort tout particulier pour illuminer les quartiers commerçants à l'occasion des fêtes de fin d'année. Dès la fin du mois de novembre, des milliers de lampes brilleront de tous leurs feux dans les rues de Jette. Grâce à cette initiative de l'échevin de la Vie économique et des Animations Bernard Lacroix, les clients des commerces jettois pourront à nouveau faire leurs achats de fin d'année dans une ambiance chaleureuse.

Les motifs lumineux orneront les rues Léopold Ier, Timmermans, Werrie et Lenoir ainsi que le parvis de l'église Notre-Dame de Lourdes. En outre, des arcades lumineuses recouvriront les trottoirs de la place Reine Astrid, de l'avenue de Laeken et d'une partie de l'avenue de Jette. La place Cardinal Mercier et la place Werrie ne seront pas oubliés. Vivement les fêtes!

Grand concours Shopping Jette

Faites vos courses à Jette et gagnez de fabuleux prix

Du 15.11 au 15.01

L'association "Shopping Jette", qui réunit quelque 160 commerçants jettois, organise à nouveau un grand concours à l'occasion des fêtes de fin d'année. Pour chaque achat effectué auprès d'un commerce participant, vous recevrez un cachet. Dès que vous aurez obtenu 10 cachets, votre carte sera pleine et vous entrerez en lice pour remporter un des nombreux prix. Cette année, les gagnants pourront compter sur 10.000 EUR de bons d'achat qu'ils pourront échanger auprès des commerces jettois participants contre des écrans plats, des meubles, du vin,... Les bons d'achat vont de 50 à 1.500 EUR.

Pour participer à ce fabuleux concours, il suffit de demander une carte à un des commerçants participants; vous le reconnaîtrez à l'affiche de l'action qu'il aura apposée à sa vitrine. Chaque achat sera validé par un cachet. La carte de participation sera remplie lorsque vous aurez obtenu dix cachets. Inscrivez-y vos coordonnées et déposez-la dans l'urne prévue à cet effet. Vous entrerez alors en lice pour obtenir un des bons d'achat à utiliser chez un des 160 commerces membres de "Shopping Jette". Vous pouvez remettre autant de cartes de participation que vous souhaitez; vous augmentez ainsi vos chances de gagner.

Renseignements: André Electeur - Coordinateur de l'association de commerçants "Shopping Jette"

rue Léopold Ier 483 à 1090 Jette - Tél.: 0478.701.641.



Le service des Seniors vous propose...



Jeudi 18 novembre
Festival 55+
 avec Jean Vallée et Laura Lynn

Si vous faites partie des 55+, ne ratez pas ce festival organisé tout spécialement pour vous, avec des artistes bien de chez nous. Vous aurez l'occasion d'entendre Jean Vallée et Laura Lynn. Au cours de l'après-midi (entre et après les concerts), un DJ vous fera danser sur vos airs préférés. Dans la salle Omnisports de Jette (avenue du Comté de Jette 3), dès 13h30.

Entrée : 5 EUR

RESERVATIONS :

Vous pouvez réserver uniquement par téléphone (02.423.12.66) ou par email (phellem@jette-iris-net.be) à partir du mardi 16 novembre.

En respectant les horaires d'ouverture du service, vous pouvez aussi vous présenter au bureau du Service des Seniors de l'administration communale de Jette (chaussée de Wemmel 100 - bureau 047 - entresol) à partir du mardi 23 novembre. Ce service vous accueille les mardi et mercredi de 9h à 11h30, le jeudi de 13h30 à 15h45.



Dimanche 19 décembre
Spectacle
 « Sois Belge et tais-toi »

En quelques années, « Sois belge et tais-toi ! » est devenu le spectacle le plus populaire en communauté française. Ce succès n'est pas un hasard. André et Baudouin Remy sont reconnus pour la qualité d'écriture de ce spectacle humoristique belge de café-théâtre. Le spectacle est composé de sketches et de parodies de chansons. Le nouveau spectacle est en gestation. Les auteurs scrutent les moindres faits et gestes de nos politiciens. Attention : clôture des réservations le 17 novembre 2010.

Au théâtre Saint-Michel (rue Père Eudore Devroye 6 à 1040 Etterbeek)

Rendez-vous à 14h sur la place Cardinal Mercier

Prix : 38 EUR pour la place de 1ère catégorie et le transport / 33 EUR sans transport



Mardi 14 ou
mercredi 15 décembre 2010
Fête de Noël

Ce spectacle de variétés s'adressera aussi bien aux seniors jetteois francophones qu'aux néerlandophones. Attention! Le programme du 14 et du 15 étant identique, il n'est pas possible de vous inscrire aux deux représentations. Vous devez donc choisir l'un des 2 jours. L'après-midi sera animé par des artistes professionnels tels que les groupes Sartanani (chant et danse de Bolivie), Los Paraguayos (harpes du Paraguay) et Triana (flamenco). La bûche de Noël et le café vous seront offerts.

À 14h dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée gratuite mais il est obligatoire de réserver



Noces d'or ou centenaire?

Cela se fête!

Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage?

Si vous le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant pour vous une fête individuelle ou collective.

Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, Officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).

Fiers d'être Jettois depuis 50 ans

Les Jettois se sont rendus en nombre à la salle communale des Fêtes le samedi 2 octobre 2010. La raison ? Une invitation de la commune de Jette qui voulait mettre à l'honneur ceux qui, pour la 50ème année consécutive, pouvaient s'appeler de « fiers Jettois ». Les honneurs, ils les ont reçus dès leur arrivée et lors de l'hommage officiel qui leur a été rendu par la suite.

Les personnes présentes ont été accueillies par l'échevin des Animations Bernard Lacroix, accompagné du collège des bourgmestre et échevins et d'une délégation de membres du conseil communal. Elles se sont ensuite vu remettre une médaille commémorative en reconnaissance de leur domiciliation de 50 ans à Jette. Cette cérémonie s'est déroulée simplement. Les bons mots ont fusé, tant du côté des invités que du côté des représentants de la commune.

Pour conclure, tout le monde a levé son verre à ces citoyens, Jettois depuis un demi-siècle.



Hommage aux noces d'or, de diamant et de brillant

Le samedi 2 octobre 2010, la salle communale des Fêtes était exclusivement réservée aux jubilaires qui célébraient leurs noces d'or, de diamant ou de brillant. La commune de Jette avait en effet invité les heureux couples pour leur rendre un hommage officiel.



Parlant également au nom du collège des bourgmestre et échevins, l'Officier de l'Etat civil Claire Vandevivere a exprimé son admiration face aux nombreuses années d'amour inconditionnel que ces couples se sont voués. Appelés suivant un ordre alphabétique, les couples ont reçu des félicitations, des fleurs et des cadeaux, des mains du bourgmestre, d'un échevin ou d'un conseiller communal. Chaque couple a ainsi reçu un document sur lequel le roi Albert II et la reine Paola leur souhaitent tous leurs vœux de bonheur. Notre commune n'a pas non plus manqué de les féliciter officiellement et de leur remettre une splendide lithographie de La Maison communale jettoise. Les applaudissements ont retenti pour tous mais sont encore montés d'un cran pour le seul couple à célébrer cette année ses noces de brillant, soit 65 ans de joie et de souffrance partagées.

Après une traditionnelle photo de groupe, on a porté un toast à toutes ces années de bonheur conjugal réunies dans la salle communale des Fêtes.

Belge, une nationalité fraîchement acquise

Une heureuse réception avait lieu le samedi 16 octobre à La Maison communale. Les élus communaux, Officier de l'Etat civil Claire Vandevivere en tête, ont tenu à féliciter des citoyens ayant récemment acquis la nationalité belge.

En entreprenant les démarches pour devenir belges, ces citoyens, hier encore ressortissants des quatre coins du monde, ont affirmé leur volonté de participer activement à la vie du pays qu'ils ont élu et, pourquoi pas, de s'investir pleinement dans la vie de leur commune.



Les adultes ont fait de la place aux enfants

L'opération "Place aux Enfants" s'est déroulée le samedi 16 octobre 2010 à Jette comme dans de nombreuses communes de Bruxelles et de Wallonie. Les enfants de 8 à 11 ans ont pu, le temps d'une journée, pénétrer dans le monde des adultes via la porte de la vie professionnelle. Une occasion que les petits reporters du jour, Kevin Belleflamme, Habiba Rghioui, Bénédicte Scilla, Mélannie-Darleme Sevilla-Gonzalez et Salima Tahiri, n'ont pas manqué de saisir.

« Quand je serai grand(e), je serai... » Cette phrase, nous l'avons tous prononcée des dizaines de fois. L'avantage de taille d'un événement tel que "Place aux Enfants" est qu'il donne aux jeunes la possibilité de partager quelques heures du quotidien d'un adulte dans l'exercice de son activité professionnelle et de se faire une idée plus ou moins précise de la réalité du métier qu'ils souhaitent plus tard exercer, que ce soit dans le secteur économique, politique, social, culturel ou sportif.

Les petits reporters ont commencé leur journée à la caserne des pompiers, dans le sillage d'un autre groupe d'enfants, et ont rejoint le port de Bruxelles pour une petite croisière l'après-midi.

Ce qu'en disent les petits reporters

Le samedi 16 octobre 2010, nous avons été au collège Saint-Pierre pour participer à « Place aux Enfants ». Pour apprendre les métiers, il y avait toutes sortes d'activités. Les professionnels nous apprennent leur métier avec joie et bonne humeur. Il y avait différents métiers : boulanger, coiffeur, policier, etc. Nous qui avions décidé d'être journalistes d'un jour, nous avons suivi 2 groupes d'enfants. Le matin, nous avons été à la caserne des pompiers.

Les pompiers nous ont dit qu'ils ont l'habitude de voir des enfants. Ils accueillent au moins deux groupes par mois et laissent les enfants manipuler les engins. Ils nous ont passé un reportage intitulé « Sauver Bruxelles » dans lequel ils présentent leur métier. Il y a 9 casernes de pompiers à Bruxelles. Les



pompiers viennent à 8h du matin et repartent à 8h le lendemain. La première chose qu'ils font quand ils arrivent : vérifier les véhicules. Ils passent leur vie en groupe : ils cuisinent, mangent, dorment, s'entraînent ensemble. Les enfants étaient très intéressés par l'équipement des pompiers.

Pour sauver la vie des autres, les pompiers doivent porter un équipement très lourd (une combinaison, une ceinture avec une hache, un casque et une bonbonne de 11kg) et conduisent des véhicules impressionnants. Ils ont d'ailleurs fait monter des enfants sur la nacelle de leur camion et dans leur ambulance. Nous avons demandé pourquoi les pompiers participaient à « Place aux Enfants ». Ils nous ont expliqué qu'ils voulaient sensibiliser les enfants et aussi leur faire découvrir leur métier. Ce métier n'est pas reposant ; pendant notre visite, une équipe de pompiers a dû nous quitter très vite car ils venaient de recevoir un appel d'urgence.

À midi, nous sommes retournés au collège Saint-Pierre pour manger et aussi pour faire notre première réunion de rédaction. Après, nous avons été au port de Bruxelles.

Les enfants ont été surpris car tout le monde est monté sur un bateau, « La Gueuse », à la découverte du port de Bruxelles. L'animateur a expliqué que

le port de Bruxelles est relié au port d'Anvers ; c'est donc un port maritime. Il nous a montré toutes les sortes d'entreprises qui sont installées le long du canal : incinérateur, matériaux de construction, entreprises de recyclage, etc. Il y a beaucoup d'activités différentes ! Pour faire participer les enfants, l'animateur a fait un quiz ; il y avait une bonne ambi-



ance même si c'était un peu bruyant par moments.

Une clôture sous le signe de l'écologie

La journée s'est terminée avec un spectacle de cirque. Le clown a jonglé avec des légumes ; nous pensons qu'il voulait sensibiliser tout le monde à l'écologie. En tout cas, il était doué pour jongler avec des légumes et des objets différents sur de longues échasses. Quelle belle journée !

Cette initiative de la Ligue des Familles régionale de Bruxelles et de la Commission communautaire française, en collaboration avec le collège des bourgmestre et échevins, l'échevin des Sports et de la Jeunesse francophone Benoît Gosselin, et la Ligue des Familles section Jette, a attiré plus d'une centaine d'enfants cette année.





« Plus Belle La Vie » en tournage à Jette

Une partie de l'équipe de Plus Belle La Vie a troqué le Mistral de Marseille pour la bise mordante de Bruxelles, le temps de tourner quatre nouveaux épisodes de la série.

La production française a décidé de déballer tout son matériel dans notre commune. C'est ainsi que, pendant plusieurs jours, les Jettois ont pu croiser les vedettes interprétant Sybille Cassagne, Ninon Chaumette et Benoit Cassagne, soit Coline D'Inca, Aurélie Vaneck et Ludovic Baude, aux alentours de la place Cardinal Mercier. Des passants interloqués n'en ont pas cru leurs yeux. Résultat à voir à la mi-décembre sur le petit écran.

Enseignement communal Quand inscrire son enfant en maternelle?

La commune de Jette a défini des critères objectifs pour faciliter les inscriptions dans les écoles communales. Ainsi, pour la prochaine rentrée scolaire, la date à laquelle vous pourrez inscrire votre enfant dans un de ces établissements dépendra de son âge et du fait que vous soyez ou non domicilié(e) à Jette.

La Région de Bruxelles-Capitale connaît une croissance démographique soutenue. Notre commune n'échappe pas à cette évolution et s'investit corps et âme pour faire face à ce qui représente déjà aujourd'hui le défi des années à venir. Veiller à ce que les Bruxellois trouvent pour leurs enfants des places en suffisance dans les écoles de qualité s'inscrit résolument dans cette problématique. Pour que cet enseignement puisse se faire dans de bonnes conditions et afin de maintenir le caractère de proximité de l'enseignement communal, l'administration communale de Jette, à l'initiative de l'échevin de l'Enseignement francophone Paul Leroy, a décidé de modifier les modalités d'inscription dans ses écoles maternelles.

Un calendrier précis

Pour la rentrée 2011-2012, les inscriptions dans l'enseignement fondamental communal se feront en 5 temps distincts.

1. A partir du 15 janvier 2011 : Une priorité sera accordée aux fratries jettoises, c'est-à-dire aux enfants domiciliés à Jette et dont le frère et/ou la sœur aîné(e) est déjà inscrit(e) dans l'école.
2. A partir du 15 février 2011 : Les directions d'école inscriront les petits Jettois qui ont ou qui auront au minimum 3 ans durant le premier trimestre de l'année scolaire 2011-2012 (soit entre septembre et décembre 2011)
3. A partir du 1er avril 2011 : Les directions d'école inscriront les enfants domiciliés à Jette qui auront au moins 3 ans durant le deuxième semestre de l'année 2011-2012 (soit entre janvier et juin 2012)
4. A partir du 2 mai : Les petits Jettois qui auront au moins 2 ans et demi pendant le second semestre 2011-2012 (soit entre janvier et juin 2012) seront inscrits.
5. A partir du 1er juin 2011, soit trois mois avant la rentrée scolaire 2011-2012 : La période d'inscription des enfants non jettois commencera, sauf si la liste d'attente est telle qu'une inscription effective est impossible (cela dans le but d'éviter aux parents d'effectuer des déplacements inutiles et d'entretenir de faux espoirs).



Une confirmation d'inscription

Les parents qui inscriront leur enfant dans une école jettoise se verront remettre, lors de l'inscription, un document confirmant cette inscription. Si l'école est complète, la direction remettra alors un document prouvant la démarche ainsi qu'une attestation de manque de places disponibles. Munis de cette attestation, les parents pourront alors inscrire leur enfant sur une liste d'attente ou s'informer des places vacantes dans d'autres écoles communales jettoises auprès du service communal de l'Enseignement qui centralise les données fournies par les différentes directions et dispose ainsi d'une vue d'ensemble sur le réseau communal.

Renseignements :
Service communal
de l'Enseignement francophone
– chaussée de Wemmel 100
– 02.423.13.56 ou 02.423.13.53.



Événement
musical
« **Requiem** »
de **Gabriel Fauré**
par **Les Chantres
de Notre-Dame**

Le Requiem est une des œuvres les plus connues de Gabriel Fauré. Le mouvement le plus connu est l'aria pour soprano Pie Jesu (qui peut être chanté par un garçon ou une femme). Il se dit que le Requiem a été composé sans intention particulière. Fauré en avait simplement assez de jouer toujours la même musique aux funérailles célébrées à la Madeleine. Il est possible toutefois que des considérations personnelles aient influencé la composition de l'œuvre qui débute peu après la mort de son père en 1885 et qui s'achève peu après celle de sa mère deux ans plus tard la veille du nouvel an 1887. Le Requiem pourrait alors être considéré comme une expression de la tragédie personnelle de Fauré.

Pour interpréter cette œuvre exceptionnelle, la Chorale royale Les Chantres de Notre-Dame a travaillé avec deux autres chorales bruxelloises: Cantarella et le chœur d'enfants Nino Coro. Tous seront réunis sous la direction de Stéphane Goemans, pour se faire plaisir grâce à la magie d'un chef-œuvre unique, dont on se prend facilement à douter qu'il a été écrit il y a si longtemps déjà...

« **Requiem** » de **Gabriel Fauré** et autres œuvres musicales

samedi 27 novembre à 20h
en l'église Notre-Dame de Lourdes
(avenue Charles Woeste)

Entrée: 15 EUR / 12 EUR en prévente

Renseignements et réservations :
0474.24.50.99

Art à l'Atelier 340 Muzeum

Des ours qui émeuvent



Dans le cadre de son programme culturel, l'Atelier 340 Muzeum a installé un projet intitulé « Publicité - Pour une œuvre d'art » dans le nouveau parc situé dans son enceinte. La première œuvre, une image d'une surface de 20m² de l'artiste belge Pascal Bernier intitulée « *Bipolar Perversion* », visible depuis la rue Toussaint, crée la polémique et perturbe passants comme riverains. La vocation de l'art est-elle de choquer à tout prix ? Que fait la commune ?

L'image de l'œuvre de Pascal Bernier pose question. Un nounours brun géant agrippant les hanches d'une ourse polaire placée à quatre pattes devant lui, cela interpelle voire dérange. L'artiste a précisé sa démarche : il entendait parler de manière humoristique des rapports entre la Culture (et donc l'humanité) symbolisée par l'ours en peluche et la Nature matérialisée sous les traits de l'ourse polaire. Il se sert de l'image rassurante de l'ours en peluche pour dénoncer une société infantilissante. Produit de consommation par excellence, la peluche exerce une domination sur l'ours polaire, en voie de disparition... Il s'agit donc d'une critique du rapport « pervers » que l'humanité entretient avec la nature, rapport basé sur l'exploitation sans limite de l'environnement jusqu'à la destruction au risque de précipiter sa propre perte.

Un artiste reconnu

Pascal Bernier est un artiste très apprécié du public national et international, ses œuvres sont dans de nombreuses collections et il représente souvent la Belgique dans le cadre de différentes manifestations. De plus, « *Bipolar Perversion* » a été achetée par la Communauté française de Belgique pour la collection mémoire de l'État.

La commune de Jette ne s'oppose pas à l'initiative privée de l'Atelier 340 Muzeum. Tout en comprenant en partie certaines critiques émises par des habitants, elle ne s'estime pas habilitée à censurer des œuvres d'art. D'autant plus que la démarche artistique est intéressante. Tout d'abord, l'artiste a voulu amener le spectateur à un questionnement, semer ce qu'il qualifie de « doute éthique ». L'absurdité de la scène (dans la réalité les ours polaires ne copulent pas avec les ours en peluche) rend caduques la plupart des critiques. En outre, l'Atelier 340 Muzeum aurait pu utiliser l'espace occupé par l'image de mille et une manières (commerciales notamment). Or, il a choisi de promouvoir une réflexion artistique.

Notez que « *Bipolar Perversion* » sera remplacé par une autre image au mois de décembre.

Jecta expose

Les œuvres des membres du cercle d'art et d'artistes invités

Cela fait déjà plus de 60 ans que le cercle d'art Jecta fut fondé à Jette. Depuis lors, Jecta organise régulièrement des expositions dans notre commune. Vous pourrez apprécier leur 65ème exposition, du 6 au 14 novembre, à l'abbaye de Dieleghem.

Vous y découvrirez différentes formes artistiques telles que le dessin, la gravure, la peinture et la sculpture. Les œuvres des membres de Jecta Louis Collet, Jean Goor, Elza Jacquy, Georges Pétré, Georges Seconde, Godelieve Simons, Robert Thisens et Marcel Verhostadt s'y mêleront à celles de Marie-France Bruckman, Bruno Collard et Francis Liesen, tous trois invités par Jecta.



Exposition du cercle d'art Jecta

à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

du 6 au 14 novembre 2010

du mardi au samedi de 14h à 18h, le dimanche de 10h à 13h et de 14h à 18h. Fermé le lundi et le 11 novembre.

Vernissage le 5 novembre de 19h à 21h

Renseignements: Georges Pétré - tél.: 02.427.73.07

« Urban Fusion Festival 2010 »

Le festival Urban Fusion se déroulera les 11, 12 et 13 novembre 2010 dans la salle communale des Fêtes. La thématique de l'édition 2010 sera centrée sur les droits à la différence et l'ouverture aux différents handicaps.

L'«Urban Fusion Festival» Jette 2010 est né des braises encore rouges de l'édition 2009 qui fut un véritable succès. Lancé par le projet Interquartier, opérateur de la cohésion sociale du centre culturel de Jette, ce festival a pour but de faire fusionner différentes formes d'expressions d'arts urbains, de les décloisonner et de faire en sorte qu'ils se rencontrent dans un esprit d'ouverture.

Le concept cette année est la rencontre du slam avec le monde du jazz et du reggae et la célébration du rap belge. De nombreux artistes de toutes les disciplines des arts urbains sont attendus : La Révolte, La Rez, Illias, Tila, Bd Banx, 2000 Watt, Za, King Size, Sly-d et Akro, Pat dance school, Collectif Street Fusions, P.50, Délit 2 Fuite, Silik, Donna photography, Pablo Andres, Manza, Pitcho, Cleo, Vagabond, Pasco, Sem, Solo, DJ Pasco, DJ Aral et Dj Selecta.

Au programme de Urban Fusion festival 2010 :

11 NOVEMBRE DÈS 19H : SLAM AND JAZZ SESSION

12 NOVEMBRE DÈS 19H : SLAM AND REGGAE SESSION

13 NOVEMBRE DÈS 19H : HIP HOP

Dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée : 7,50 EUR en prévente / 10 EUR sur place / 20 EUR le pass des 3 jours

Renseignements : Projet Interquartier du Centre culturel de Jette – Baudouin Detroz – 0498.10.37.97 - www.urbanfusion.be.



Après la solidarité en 2009, la cause qui sera soutenue cette année sera le handicap, en partenariat avec l'asbl « Gême sens ».

Appel aux candidats pour l'Artiestenparcours d'Artistes Début des inscriptions à l'édition 2011

La sixième édition de l'Artiestenparcours d'Artistes de Jette se déroulera les 2 et 3 avril 2011, organisée par les échevins Paul Leroy et Brigitte De Pauw, l'administration communale de Jette, le Centre culturel de Jette, le GC Essegem, avec le soutien du collège des bourgmestre et échevins.

Les éditions précédentes furent à chaque fois un succès ; l'année dernière, plus de 400 artistes y ont pris part. Si vous souhaitez participer à l'édition 2011, vous devez vous inscrire avant le 30 novembre.

Vous pouvez vous inscrire via le formulaire d'inscription disponible sur le site internet www.artiestenparcoursartistes.be. Les personnes qui ne disposent pas d'une connexion internet peuvent s'inscrire auprès du service de la Communauté française de la commune de Jette, chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - 02.423.13.57.

Les amateurs d'art disposés à laisser un(e) artiste exposer dans leur maison, atelier, garage,... sont également les bienvenus.



'PLOEF! Plus On Est de Fous' Films internationaux et musique

L'espace de rencontres culturelles « PLOEF ! Plus On Est de Fous » s'adresse à un large éventail de gens. On peut y tailler une bavette entre amis ou avec des voisins, voir un film, écouter un concert, monter une activité, faire la démonstration de ses talents, apprendre à chanter ou cuisiner. PLOEF ! veut donner à chacun l'impression d'être chez soi dans la rue Bonaventure.

Cinéventura



Dimanche 28 novembre Peeping Tom

Film d'horreur britannique avec Michael Powell (V.O. anglais, sous-titré en français)
Ce thriller/film d'horreur psychologique raconte l'histoire d'un tueur en série qui massacre des femmes et filme les scènes avec une caméra vidéo portable.

Cinéventura: chaque quatrième dimanche du mois à 16h
Prix: 5 EUR, 4 EUR (étudiants et chômeurs), 3 EUR (moins de 16 ans), une boisson comprise.

Concerts

Dimanche 28 novembre à 19h (après le film Peeping Tom)

Daniele Martini – sax, Marco Franco – drums, Goncalo Almeida - contrebasse



Impro-jazz et mélodies portugaises.

Dimanche 31 janvier 2011 à 16h (après le pique-nique)

Nicolas Thys solo à la basse électrique.

Avant les concerts, PLOEF ! Plus On Est de Fous... fait passer un chapeau. Tous les artistes sont des professionnels de haut niveau qui vivent de leur art. Etant donné le nombre limité de places, il est suggéré de laisser un montant moyen de 10 EUR.

Agenda Ploef!

28.11.2010

16h - Film: Peeping Tom - Michael Powell (1960)

19h - Concert: Daniele Martini, Marco Franco & Goncalo Almeida

31.01.2011

11h - Pique-nique

16h - Concert: Nicolas Thys solo

23.01.2011

16h - Film: Machan - U. Pasolini et & Ruwanthi de Chickera (2008)

27.02.2011

16h - Film: Louise Michel - Benoît Delepine & Gustave

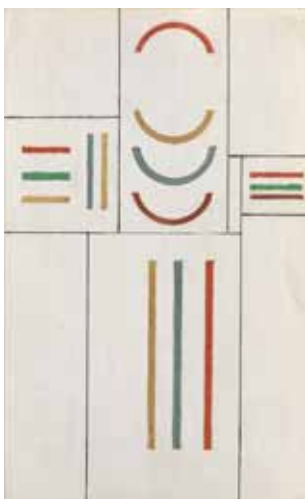
Ploef!
Plus on est de fous...

Rue Bonaventure 100
www.ploef.eu
ploefplus@gmail.com - 02.476.98.07

Le Musée René Magritte présente...

Exposition « Un siècle d'art abstrait »

L'exposition annuelle du Musée René Magritte portera cette année sur un siècle d'art abstrait. L'exposition rend hommage aux artistes abstraits belges. Les pionniers de l'art abstrait en Belgique (années 1920) sont mis en lumière, tout comme la deuxième génération qui a suivi la Seconde Guerre mondiale (années 1950).



L'exposition « Un siècle d'art abstrait » offre un magnifique aperçu de l'art abstrait en Belgique, dans toute sa noblesse, des origines du courant artistique au début du 20^{ème} siècle aux œuvres modernes d'artistes contemporains.

Une quarantaine d'œuvres de différents styles (géométrique, lyrique, zen,...) et de techniques variées (huile, gouache, sculpture) montre les inépuisables possibilités de ce courant avant-gardiste.

Vous pouvez y découvrir les œuvres des pionniers Jozef Peeters, Karel Maes, Georges Vantongerloo, Victor Servranckx, Edmond Van Dooren,... ainsi que celles de la deuxième génération et des artistes modernes Jean Rets, René Guiette, Kurt Lewy, Bram Bogart, Hilde Van Sumere,...

Exposition « Un siècle d'art abstrait »
Jusqu'au 16 janvier 2011
Ouvert du mercredi au dimanche, de 10h à 18h
Musée René Magritte
Rue Essegem 135 - 1090 Jette
02.428.26.26 - www.magrittemuseum.be



Cabaret humoristique

Les Nouvelles de l'Espace



Cabaret d'actualités humoristiques, animé par des comédiens, des journalistes, des humoristes, des fantaisistes et des musiciens professionnels, cette nouveauté du Centre culturel de Jette constitue l'occasion de créer des billets d'humeur ou des chansons de circonstance et, pour les personnalités invitées, d'exprimer leur point de vue ou de faire découvrir au public l'une ou l'autre étonnante face cachée.

Avec Jean-Louis Leclercq, auteur, comédien, metteur en scène, formateur, concepteur, ...En un seul mot ? Créatif !

Invité : le célèbre jazzman Vicky Down.

Les Nouvelles de l'Espace

le 24 novembre à 20h au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 10EUR / 7,50 EUR sur réservation

Renseignements : Centre culturel de Jette – 02.426.64.39

Concert de gospel

The Brussels International Gospel Choir

Inspiré de la tradition des grands chœurs noirs-américains de Negro Spiritual et de gospel, « The Brussels International Gospel Choir » trouve sa force et son originalité dans le mélange des cultures, des origines ethniques et des croyances ou non-croyances des choristes qui le composent.

Sa diversité apparente devient sa richesse lorsque les voix s'unissent avec ferveur pour faire vibrer cette musique particulière et chaleureuse, qui sait faire tomber toutes les barrières. Sur scène, les chants s'allient à la danse, les rythmes aux couleurs, pour faire naître un spectacle ardent. L'énergie contagieuse des choristes, des musiciens, des solistes, embrase le public, tantôt l'incitant à laisser éclater son enthousiasme, tantôt l'invitant à un moment d'intense recueillement.

Des arrangements de standards traditionnels aux compositions originales, mêlant toutes les influences musicales actuelles, c'est un voyage à travers le temps, les peuples, l'histoire - notre histoire à tous - que nous propose cet ensemble unique et novateur. Le répertoire chemine des Negro Spirituals aux Gospel Songs, flirte parfois avec des rythmes, bossa ou rap, rejoint le funk ou la soul music au travers des compositions écrites pour " The Brussels International Mass Choir ".



Le 11 décembre à 20h en l'église Saint-Pierre (place Cardinal Mercier)

Entrée : 10 EUR

Renseignements et réservations: A partir du 16 novembre auprès du service communal des Seniors (ouvert au public les mardi et mercredi de 9h à 11h30, le jeudi de 13h30 à 15h45) – chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette

En dehors de ces heures : par téléphone au 02.423.12.66 ou par courrier électronique à l'adresse phellem@jette.irisnet.be

27 novembre : Soirée Burundi en soutien à l'ASBL Menya Media

Fidèle à son habitude de découverte internationale, le Rayon vert place son projecteur sur le Burundi, en collaboration avec l'asbl Menya Media. Au programme : projection du film « Na Wewe », concert de Jérémie et restauration locale.

Le court-métrage « Na Wewe » d'Ivan Goldschmidt, prix du public au festival de Bruxelles et Paris est un film entièrement tourné au Burundi et qui dénonce l'absurdité de toutes les luttes ethniques et communautaires... Jérémie Hakeshimana, compositeur de musique de film, donnera ensuite un concert pour présenter son nouvel album « Cœur de tambour ». Compositeur prolifique, dit "Yélé", emmène les mélodies traditionnelles et les sons naturels de son pays sur les chemins de la world music. Musicien performant, il fait swinguer sa guitare entre les harmonies de l'lianga, instrument typique du Burundi, et les sons des tambourinaires sacrés.

Tous les fonds récoltés seront versés à l'ONG Menya Media au profit de ses nombreux projets au Burundi.

Comme d'habitude : boissons, petite restauration et ambiance chaleureuse garantis !

Entrée : 10 EUR

Renseignements : 02.420.21.26 - lerayonvert@skynet.be



28 novembre : Spectacle de Pie Tshibanda



En collaboration avec l'Agence pour la promotion de Bruxelles Pluriel, Pie Tshibanda se glisse sur la scène du Rayon vert pour vous présenter sa pièce « Je ne suis pas un sorcier ! ». Le prix de l'entrée sera directement reversé à l'asbl.

« Je ne suis pas sorcier » de Pie Tshibanda

Le 28 novembre

Entrée : 15 EUR

**Renseignements :
02.420.21.26 - lerayonvert@skynet.be**

Le Rayon vert

rue Van Huyngem 30-32
02.420.21.26 - lerayonvert@skynet.be

AGENDA

Jusqu'au 19 décembre 2010 Lodz Kaliska à l'Atelier 340

Intitulée "Les hommes peuvent pourrir", l'exposition de l'Atelier 340 montre les œuvres sensationnelles du groupe artistique polonais Lodz Kaliska et de Marek Janiak, Adam Rzepecki, Andrej Swietlik et Andrezej Wielogorski.

Le projet présente une série de photos panoramiques mettant en scène des femmes nues ressemblant à des nymphes ou des déesses de la peinture classique, exerçant de lourdes tâches physiques de métiers d'homme dans un contexte typiquement masculin. Cette exposition a déclenché beaucoup de discussions – parfois houleuses – sur la culture, le sexe et le féminisme en Pologne.

- ➔ **Lodz Kaliska**
Jusqu'au 19 décembre 2010
à l'Atelier 340 Muzeum
drève de Rivieren 340
1090 Jette
Infos: www.atelier340muzeum.be



Soirée d'information et d'échange sur le thème du deuil

Tôt ou tard, chacun dans son existence est confronté à la perte d'un être cher. Au-delà de la douleur vécue par la personne endeuillée, les rapports avec l'entourage peuvent se modifier et être marqués par une certaine incompréhension. C'est précisément pour débattre de cette problématique que le Bureau d'assistance aux victimes de la commune de Jette organise une soirée d'information et d'échange sur le thème du deuil.

- ➔ **Soirée d'information et d'échange
sur le thème du deuil**
Le jeudi 25 novembre 2010
Centre Armillaire
bd de Smet de Naeyer 145
Entrée gratuite
Infos: 02.423.14.56. ou 0499.588.624

27 novembre 2010 Inauguration et promenade nature bois du Laerbeek

Le 27 novembre 2010, à 11h, l'administration communale inaugurerait deux panneaux dans le bois du Laerbeek contre l'extension du ring et en faveur de la préservation du bois du Laerbeek. Cette inauguration sera combinée à une promenade dans le bois du Laerbeek, pour faire découvrir à tous les participants les magnifiques faune et flore dont recèle ce domaine naturel. Chacun est le bienvenu au chalet du Laerbeek pour l'inauguration des panneaux suivie d'une promenade nature qui s'achèvera dans les jardins du Laerbeek pour un verre de l'amitié.

- ➔ **Inauguration panneaux et promenade nature**
27 novembre 2010 à 11h
Rendez-vous au chalet du Laerbeek



"La question du Temple de Jérusalem, du monde biblique à l'Islam"

L'Antenne interuniversitaire propose chaque année un cycle de conférences tous publics. Celles-ci traitent de sujets diversifiés, liés à la politique, l'histoire, les arts, la sociologie, le monde médical, etc. Les exposés sont accessibles au public le plus large.

- ➔ **"La question du Temple de Jérusalem,
du monde biblique à l'Islam"**
par Baudouin Decharneux, philosophe,
historien des religions, professeur
Le 25 novembre 2010 à 14h30
dans la salle communale des Fêtes
(place Cardinal Mercier 10)

20 novembre 2010 29ème Bal des Sports avec Emile et Images

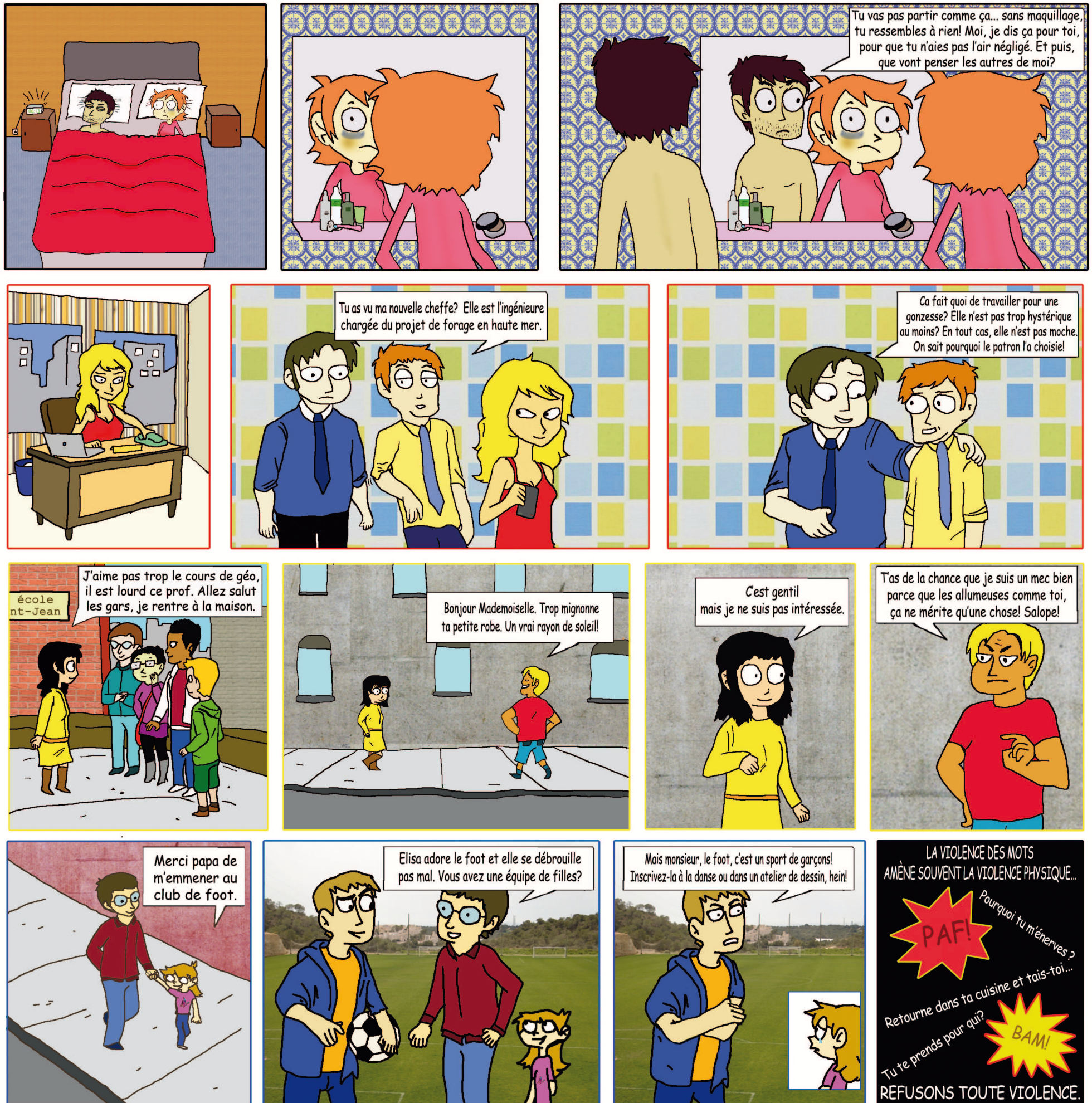
La salle Omnisports débordera à nouveau de bonne ambiance lors du 29ème Bal des Sports jettois, le samedi 20 novembre prochain. C'est traditionnellement une vieille gloire de la chanson qui se produit sur la scène. Cette année, place à Emile et Images. Ils interpréteront en live leurs hits "Laissez-nous chanter", "Les démons de minuit", "Capitaine abandonné",...

- ➔ **29ème Bal des Sports jettois**
Avec Emile et Images
20 novembre 2010
Salle Omnisport Jette
Avenue Comté de Jette



25 novembre - Journée mondiale de lutte contre la violence envers les femmes

Le 25 novembre a été décrété par l'ONU Journée mondiale de lutte contre la violence envers les femmes. Qu'il s'agisse d'attaques verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles, les rouages sont les mêmes : attenter à la dignité des femmes. Pour qu'elles doutent, vacillent et restent à leur place... derrière - ou sous - ceux qui comptent.



La violence envers les femmes, ce ne sont pas que des coups. Ce sont des vexations quotidiennes qui pourrissent la vie, qui blessent mais qu'il faut prendre avec grâce, le sourire aux lèvres. Tout en se réjouissant de ne pas être née à un endroit de la planète où c'est pire ?!? SOYONS SÉRIEUX !

